

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1. Le territoire de la MRC de l'Érable.....</b>	<b>3</b>
1.1 Portrait géographique.....	4
1.1.1 Atlas agricole.....	4
1.1.2 Zone physiographiques.....	4
1.2 Portrait démographique.....	6
1.3 Portrait socioéconomique.....	9
1.4 La planification initiée au schéma d'aménagement et de développement révisé.....	11
1.5 Utilisations non agricoles.....	13
1.6 Diagnostic du Territoire de la MRC.....	14
1.6.1 Forces.....	14
1.6.2 Faiblesses/contraintes.....	15
1.6.3 Opportunités.....	15
1.6.4 Menaces.....	16
1.6.5 Défis.....	16
<b>2. L'agriculture et l'agroalimentaire.....</b>	<b>17</b>
2.1 Secteur économique majeur.....	17
2.1.1 Importance économique.....	17
2.1.2 Des fermes réparties sur l'ensemble de la zone agricole.....	19
2.1.3 Consolidation des fermes.....	20
2.2 Productions animales.....	22
2.2.1 Production laitière.....	24
2.2.2 Production bovine.....	27
2.2.3 Production porcine.....	29
2.2.4 Production ovine.....	30
2.2.5 Production caprine.....	31
2.2.6 Diagnostic secteur animal.....	32
2.3 Productions végétales.....	34
2.3.1 Céréales et protéagineux.....	36
2.3.2 Fruits et légumes et cultures abritées.....	38
2.3.3 Production fruitière et abritée.....	39
2.3.4 Canneberge.....	40
2.3.5 Production acéricole.....	42
2.3.6 Productions émergentes.....	46
2.3.7 Autres productions végétales.....	47
2.3.8 Diagnostic secteur végétal.....	48

2.4	Friches, terres louées et espaces vacants .....	51
2.4.1	Friches .....	51
2.4.2	Les terres offertes en location .....	52
2.4.3	Les surfaces vacantes.....	53
<b>3.</b>	<b>La transformation alimentaire.....</b>	<b>54</b>
3.1	Portrait général .....	54
3.2	Diagnostic de la transformation alimentaire .....	55
3.2.1	Forces .....	55
3.2.2	Faiblesses/contraintes .....	55
3.2.3	Opportunités.....	56
3.2.4	Menaces.....	57
1.2.5	Défis .....	57
<b>4.</b>	<b>La distribution alimentaire .....</b>	<b>58</b>
4.1	Diagnostic de la distribution .....	59
4.1.1	Force .....	59
4.1.2	Faiblesses/contraintes .....	59
4.1.3	Opportunités.....	59
4.1.4	Menaces.....	59
<b>5.</b>	<b>L'agrotourisme et le tourisme rural.....</b>	<b>61</b>
5.1	Portrait général .....	61
5.2	Portrait du Québec.....	61
5.3	Portrait du Centre-du-Québec .....	62
5.4	MRC de l'Érable .....	63
5.5	Diagnostic de l'agrotourisme .....	63
5.5.1	Forces .....	63
5.5.2	Faiblesses/contraintes .....	64
5.5.3	Opportunités.....	64
5.5.4	Menaces.....	65
5.5.5	Défis .....	65
<b>6.</b>	<b>La relève agricole .....</b>	<b>66</b>
<b>7.</b>	<b>Organisation des services .....</b>	<b>68</b>

### Liste des tableaux

Tableau 1 :	MRC de l'Érable, évolution de la population entre 1981-2006 .....	7
Tableau 2 :	Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de l'Érable, 2001, 2004 et 2006.....	8
Tableau 3 :	Répartition en pourcentage des emplois de la MRC de l'Érable selon les secteurs d'activité .....	10
Tableau 4 :	Autorisations de la CPTAQ en zone agricole permanente de la MRC, 1979-2008.....	13
Tableau 5 :	Répartition en pourcentage des entreprises de la MRC de l'Érable selon les secteurs d'activité .....	18
Tableau 6 :	Nombre total de fermes et nombre total d'exploitants agricoles, 2006 et 2001.....	20
Tableau 7 :	Nombre de fermes et d'exploitants agricoles par municipalité, 2006 .....	20
Tableau 8 :	Évolution de la superficie des fermes dans la MRC de l'Érable, 2001 et 2006.....	21
Tableau 9 :	Répartition des productions animales par municipalité.....	23
Tableau 10 :	Répartition du nombre de producteurs laitiers et du cheptel par municipalité, 2009.....	24
Tableau 11 :	Statistiques relatives à la production totale de lait pour le Centre-du-Québec, la MRC de l'Érable et le Québec, 2008 .....	25
Tableau 12 :	Nombre de producteurs laitiers et quota détenu par municipalité, 2006-2009.....	26
Tableau 13 :	Répartition du nombre de producteurs et du cheptel en production bovine par municipalité, 2007.....	27
Tableau 14 :	Répartition du nombre de producteurs en production porcine et du cheptel par municipalité, 2007 .....	30
Tableau 15 :	Répartition du nombre de producteurs en production ovine et du cheptel par municipalité, 2007 .....	31
Tableau 16 :	Répartition des productions végétales dans la MRC de l'Érable, 2005 .....	35
Tableau 17 :	Répartition des producteurs et des superficies en production de céréales et oléagineux.....	36
Tableau 18 :	Nombre de producteurs et la superficie en céréales et oléagineux par municipalité, 2007.....	37
Tableau 19 :	Nombre de fermes légumières et fruitières par municipalité, MRC de l'Érable, 2006.....	39
Tableau 20 :	Cultures abritées par municipalité.....	40
Tableau 21 :	Nombre de fermes et nombre d'entailles par municipalité, MRC de l'Érable, Centre-du-Québec, Québec, 2006 .....	43
Tableau 22 :	Potentiel de production non exploité par municipalité, MRC de l'Érable, 1999.....	44

Tableau 23 : Répartition des superficies sous-utilisées ou en friche..... 52

**Liste des figures**

Figure 1 : MRC de l'Érable ..... 3

Figure 2 : Organisation du milieu agricole et agroalimentaire ..... 69

## DIAGNOSTIC

### Introduction

Ce diagnostic s'inscrit dans une approche de gestion sur une base territoriale, c'est-à-dire faisant de l'occupation de la zone agricole l'objet des préoccupations. Des liens seront donc faits entre les activités agricoles et agroalimentaires réalisées sur le territoire de la MRC et d'autres activités économiques, récréatives, culturelles et sociales des communautés. Cet exercice permet d'avoir une vision d'ensemble de l'utilisation du territoire des municipalités concernées et de situer l'espace de la zone agricole dans son environnement global.

L'agriculture offre dans cette perspective et par sa fonctionnalité, un levier économique et social au service des communautés. L'enjeu principal est de favoriser sa contribution au développement économique, à la revitalisation du milieu rural et à l'occupation de la zone agricole. Plusieurs stratégies s'offrent pour relever cet enjeu dont notamment :

- une diversification des activités, par de l'emploi et la diversification d'entreprises,
- la protection de la biodiversité et de certains milieux physiques sensibles,
- une meilleure préservation de l'environnement,
- la mise en valeur des paysages ou du patrimoine rural et notamment une plus grande contribution à l'économie touristique.

Le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC doit donc faire partie des solutions qui contribuent à freiner le dépeuplement observé dans la région. L'économie et l'emploi se situent au cœur du maintien et du développement des communautés. Dans ce contexte, l'importance du secteur agroalimentaire fait en sorte que son développement s'articule à celui des communautés.

La MRC joue plusieurs rôles cruciaux pour articuler une meilleure occupation de la zone agricole et possède divers moyens d'intervention pour initier des actions de changement en faveur d'une évolution souhaitée et souhaitable de la zone agricole et de ses communautés. Parmi ces moyens et pouvoirs, voici les principaux :

- Le pouvoir politique de la MRC, de son conseil;
- La gestion du territoire qui constitue l'une des missions fondamentales de la MRC principalement par son schéma de développement et d'aménagement et divers autres modes d'intervention territoriale;
- Sa capacité de catalyser l'action avec divers acteurs gouvernementaux et son milieu, et celle d'utiliser ses leviers financiers.

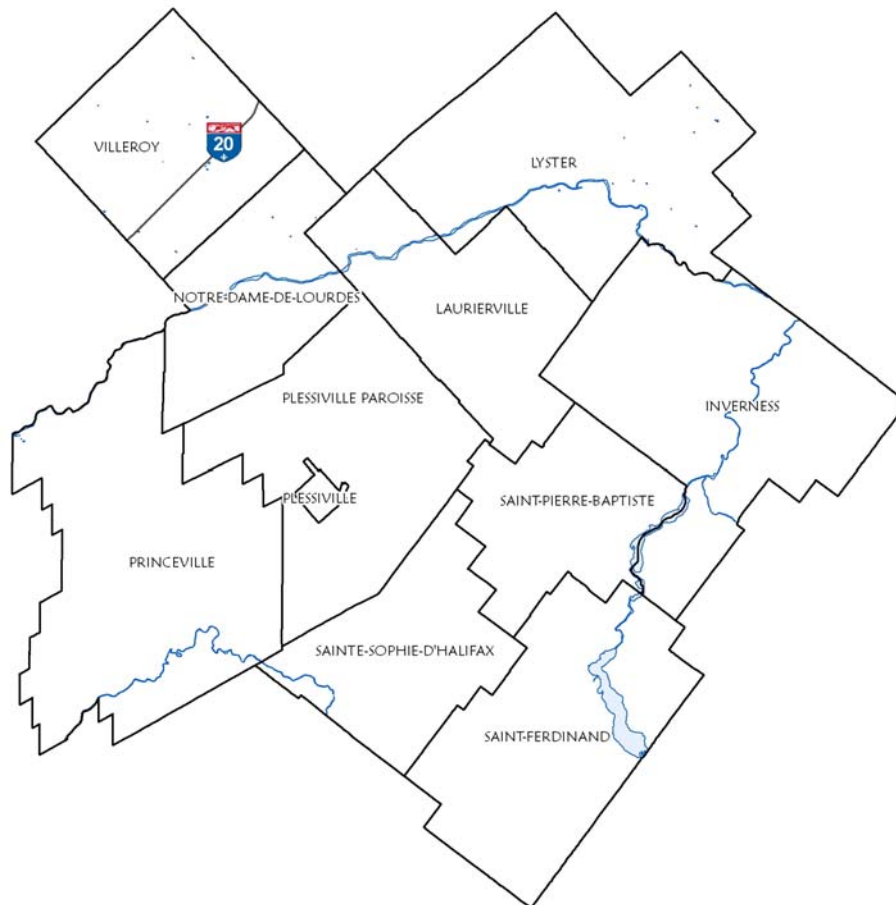
Ce rapport d'étape veut intégrer la connaissance des enjeux et défis qui marquent le territoire dans une perspective de développement autocentré impliquant la rétention et l'addition de population au profit de la structuration des communautés. C'est pourquoi il aborde les composantes susceptibles d'influencer une telle démarche.

## 1. Le territoire de la MRC de l'Érable

« La MRC de l'Érable est située dans la partie est de la région administrative du Centre-du-Québec (région 17) et couvre une superficie de 1 288 km<sup>2</sup> selon le Recensement de 2006 de Statistique Canada. La MRC de l'Érable est bornée par la région de la Chaudière-Appalaches et par les MRC Athabaska et de Bécancour. La route 116, traversant tout le territoire dans l'axe est-ouest, est l'un des éléments structurants de la MRC. La majorité de la population, des commerces et des industries se regroupent le long de cet axe routier » (Emploi Québec, 2009).

La MRC de l'Érable est composée de onze municipalités, lesquelles sont présentées à la figure 1 ci-dessous. En ordre alphabétique, ces municipalités sont : Inverness, Lyster, Laurierville, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville (paroisse), Plessisville (ville), Princeville, Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Sophie-d'Halifax et Villeroy.

Figure 1 : MRC de l'Érable



## **1.1 *Portrait géographique***

### **1.1.1 Atlas agricole**

Afin de bien circonscrire la géographie agricole de la MRC, un atlas agricole est produit en annexe. Cet atlas puise son information à diverses sources. En toile de fond, la carte écoforestière permet d'exprimer le découpage des espaces par la forêt, de distinguer les peuplements d'érables qui ont ici une valeur productive et identitaire, les milieux humides, les plans et cours d'eau. Bien que cette carte date d'une dizaine d'années, l'information qu'elle contient demeure généralement pertinente et précieuse. Sur cette toile de fond sont superposées des informations provenant de la base de données fournie par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de la région du Centre du Québec. Ce sont ces informations qui ont permis la confection des diverses cartes de l'Atlas, lesquelles expriment les diverses productions agricoles et autres informations pertinentes.

Le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de l'Érable contient aussi des informations précieuses, dont une analyse de la vitalité relative des espaces agricoles, des fonctions spécifiques qui leur sont attribuées (affectation) et une politique agricole visant le développement coordonné de la zone agricole.

Enfin, une mosaïque aérienne fournie par la MRC de l'Érable a permis de localiser les cannebergières. Cette information demeure imprécise compte tenu du fait que cette mosaïque date déjà d'une dizaine d'années (note : cette information sera précisée avec l'aide de l'Association des producteurs de canneberges).

### **1.1.2 Zone physiographiques**

Trois grandes zones physiographiques marquent le territoire de la MRC de l'Érable : les basses terres vers le nord-ouest, le piémont au cœur du territoire et les Appalaches vers le sud-est. Les limites de chacune de ces zones ont été établies par la MRC de l'Érable dans son schéma d'aménagement et de développement révisé.

Les conditions biogéographiques de chacune de ces zones imprègnent fortement les potentiels et la mise en valeur agricole.



### **1. Basses terres**

La zone des basses terres constitue un corridor variant de 3 à 20 kilomètres de largeur entre la limite ouest de la MRC et le piémont, s'étendant du sud-ouest au nord du territoire. Cette zone englobe les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes et Villeroy, de même qu'une partie des municipalités de Princeville, Plessiville, Laurierville et Lyster.

La topographie y est plane au point de provoquer un drainage imparfait ou mauvais y expliquant la présence de nombreux milieux humides souvent de grande dimension, les sols y sont sablonneux ou organiques.

À l'intérieur de cette zone, on retrouve d'abord de grandes cannebergières qui constituent dorénavant un important identificateur régional. Dans les aires mieux drainées, on trouve aussi des occupations agricoles associées le plus souvent à l'élevage laitier ou de bovins. La configuration des occupations y est généralement orientée du sud-ouest vers le nord-est. C'est dans ce secteur qu'on trouve l'autoroute 20, laquelle traverse la municipalité de Villeroy.

### **2. Piémont**

Il s'agit d'une zone agricole intensive de 4 à 14 km de largeur et d'environ 40 km de longueur située entre les basses terres et les Appalaches.

Cette zone englobe la ville de Plessiville, de même qu'une partie des municipalités de Princeville, Plessiville patoise, Sainte-Sophie-d'Halifax, Laurierville et Lyster. Le piémont présente des avantages indéniables pour l'agriculture : les pentes et la pierrosité sont faibles, tandis que le potentiel agricole des sols est généralement bon à moyen avec des sols de classes 2 mais prédominance de classe 3 selon l'ARDA. Le drainage y est bon. Les fermes laitières y dominent le paysage. L'occupation du territoire y est généralement orientée sud-ouest/nord-est dans le sens du paysage. Le piémont présente un espace agricole marqué par la continuité de la mise en valeur et son intensité, en particulier dans sa partie sud.

### **3. Appalaches**

Il s'agit d'une zone agricole morcelée, à la topographie montueuse d'environ 15 km de largeur par 30 km de longueur. Cette zone englobe les municipalités de Saint-Ferdinand et Saint-Pierre-Baptiste, de même qu'une partie des municipalités de Sainte-Sophie-d'Halifax, Plessiville-paroisse, Laurierville et Inverness.

Les Appalaches présentent diverses contraintes à l'agriculture : potentiel agricole limité (classe 5 en moyenne selon l'ARDA), pierrosité et pentes fortes, sols minces et affleurements rocheux. Certains secteurs se prêtent cependant aux grandes cultures et

à l'élevage. Le paysage agricole est orienté différemment ici dans l'axe est-ouest, le domaine agricole offrant constamment ici un arrière-plan forestier correspondant souvent à l'érablière, dont la mise en valeur est associée aux fermes. L'occupation agricole y est diversifiée, plus qu'ailleurs sur le territoire. Ce secteur est résolument le domaine des érablières et de leur exploitation. On y trouve un grand espace récréotouristique et de villégiature à son extrémité sud-est.

Bref, le territoire agricole de la MRC de l'Érable est sensiblement marqué par sa géographie et son écologie. D'ouest en est, la zone des basses terres est morcelée, la mise en valeur y est discontinue, affectée par l'humidité des terres et la présence de grandes tourbières. Le piémont constitue un espace agricole continu, intensément mis en valeur et regroupant le noyau dur des fermes sur le territoire. La zone appalachienne montre un territoire agricole fortement découpé par sa forêt où domine l'érable, tissant un paysage rural de fort attrait.

## **1.2 Portrait démographique**

La MRC de l'Érable était composée de 23 155 personnes en 2008. Cela représente une densité de population de 18,0 habitants par km<sup>2</sup>, comparativement à 33,2 hab/km<sup>2</sup> en moyenne pour le Centre-du-Québec<sup>1</sup>.

Le tableau 1 montre que **cinq des onze municipalités, pratiquement la moitié d'entre elles, comptaient une population de moins de 1000 habitants** en 2006, soit Inverness, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Sophie-d'Halifax, Saint-Pierre-Baptiste et Villeroy. Il est également à noter que Villeroy, avec une population de 496 personnes en 2006 et un indice de développement de -9,5<sup>2</sup>, est reconnue comme une municipalité dévitalisée.

Alors que le Québec connaît une augmentation de sa population entre 2001 et 2006 (4,3 %) **la MRC de l'Érable voit pour sa part sa population diminuer de 3,4 %**. Bien que Lyster (+0,4 %), Notre-Dame-de-Lourdes (+0,3 %) et Sainte-Sophie-d'Halifax (+1,9 %) fassent exception à la règle, ce mouvement des populations est présent dans la majorité des municipalités de la MRC. Cette décroissance est d'autant plus marquée à Saint-Pierre-Baptiste (- 14,7 %), Saint-Ferdinand (- 11,4 %) et Laurierville (-8,1 %) <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, 2008.

<sup>2</sup> Source : FQM.

<sup>3</sup> Statistique Canada, recensement de 2006.

Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable  
Diagnostic

**Tableau 1 : MRC de l'Érable, évolution de la population entre 1981-2006**

Municipalités	1981	1986	1991	1996	2001	2006	Variation 1981 / 2006	Variation 2001 / 2006
Plessisville (Ville)	7 249	7 042	6 952	6 810	6 756	<b>6 677</b>	- 7,9 %	- 1,2 %
Princeville	5 755	5 611	5 631	5 750	5 703	<b>5 571</b>	- 0,4 %	- 2,3 %
Plessisville (paroisse)	2 635	2 723	2 691	2 728	2 671	<b>2 557</b>	- 2,9 %	- 4,3 %
Saint-Ferdinand	2 819	2 815	2 639	2 825	2 477	<b>2 195</b>	- 22,1 %	- 11,4 %
Lyster	1 985	1 872	1 740	1 715	1 638	<b>1 644</b>	- 17,2 %	+ 0,4 %
Laurierville	1 711	1 680	1 556	1 586	1 528	<b>1 404</b>	- 17,9 %	- 8,1 %
Inverness	1 009	940	850	855	847	<b>838</b>	- 16,9 %	- 1,1 %
Notre-Dame-de- Lourdes	737	744	719	752	714	<b>716</b>	- 2,8 %	+ 0,3 %
Sainte-Sophie- d'Halifax	757	699	643	662	626	<b>638</b>	- 15,7 %	+ 1,9 %
Villeroiy	546	544	544	493	519	<b>496</b>	- 9,2 %	- 4,4 %
Saint-Pierre- Baptiste	544	510	479	508	495	<b>422</b>	- 22,4 %	- 14,7 %
MRC de l'Érable	25 747	25 180	24 444	24 684	23 974	<b>23 158</b>	- 10,1 %	- 3,4 %
		(- 2,2 %)	(- 2,9 %)	(+ 1,0 %)	(- 2,9 %)	(- 3,4 %)		
Province de Québec	6 438 400	6 532 461	6 895 963	7 138 795	7 237 479	<b>7 546 131</b>	+ 17,2 %	+ 4,3 %

Sources : Statistique Canada, recensements de 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

La MRC de l'Érable connaît la plus forte décroissance de population parmi l'ensemble des MRC de la région du Centre-du-Québec. Entre 2006 et 2007, 220 citoyens de la MRC de l'Érable ont migré vers d'autres régions du Québec. Il semble que ce déplacement des populations ait été davantage concentré vers les autres MRC du Centre-du-Québec et de la Mauricie. **Ce phénomène migratoire semble d'autant plus répandu chez les personnes de 15 à 29 ans ainsi que de 60 ans et plus<sup>4</sup>. Il s'agit de jeunes sur lesquels l'avenir de la MRC repose en grande partie et chez lesquels se trouvent des entrepreneurs de demain.** Bref, ce sont fondamentalement les strates dynamiques qui s'effondrent.

Les statistiques à plus long terme confirment la tendance négative de cette migration des populations dans la MRC de l'Érable. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, **la perspective démographique 2001-2026 est négative (-4,5 %) pour cette MRC**, contrairement à 3,2 % pour la région du Centre-du-Québec<sup>5</sup>. Il est à noter que **la population âgée de 15 à 65 ans, soit la population active, dans la MRC de l'Érable pourrait diminuer de 16,7 % entre 2006 et 2026<sup>6</sup>**. Cette perspective démographique calculée par l'Institut de la statistique du Québec a été revue pour la période 2006/2031

<sup>4</sup> Emploi Québec, 2009.

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec, 2006.

<sup>6</sup> Emploi Québec, 2009.

et s'établit à 12 % pour le Centre du Québec. Cette donnée n'est pas disponible actuellement pour la MRC de l'Érable.

En lien avec cette dépopulation, les municipalités de la MRC de l'Érable vieillissent. Le tableau 2 montre que les strates d'âges de 0 à 44 ans perdent de l'importance au fil des années comparativement aux strates d'âges de 45 ans et plus. En 2006, 16,60 % de la population était âgée de 65 ans et plus, soit près de 2 % de plus qu'en 2001.

**Tableau 2 : Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de l'Érable, 2001, 2004 et 2006**

	2001			2004			2006 <sup>r</sup>		
0-14 ans	4 340	17,74 %	32,08 %	4 138	17,27 %	30,62 %	3 854	16,57 %	29,28 %
15-24 ans	3 506	14,33 %		3 198	13,35 %		2 956	12,71 %	
25-34 ans	2 712	11,09 %	26,86 %	2 643	11,03 %	25,17 %	2 594	11,16 %	24,49 %
35-44 ans	3 859	15,78 %		3 388	14,14 %		3 100	13,33 %	
45-54 ans	3 671	15,01 %	26,32 %	3 763	15,71 %	28,58 %	3 665	15,76 %	29,63 %
55-64 ans	2 768	11,32 %		3 084	12,87 %		3 226	13,87 %	
65-74 ans	2 043	8,35 %	14,73 %	2 079	8,68 %	15,63 %	2 157	9,28 %	16,60 %
75 ans et +	1 561	6,38 %		1 667	6,96 %		1 702	7,32 %	
Total	24 460	100,00 %	100,00 %	23 960	100,00 %	100,00 %	23 254	100,00 %	100,00 %

Source : Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques.

La dynamique démographique est intimement liée à celle du développement économique et de l'emploi. Les mouvements touchent principalement les jeunes qui migrent et qui sont souvent suivis par leurs parents. L'économie et l'emploi sont donc au cœur de cette problématique. **Comment la zone agricole peut-elle dans l'avenir contribuer sensiblement à maintenir et enrichir les populations dans les municipalités les plus fortement touchées par cet exode?** C'est l'une des questions majeures à laquelle le plan de développement de la zone agricole doit chercher à répondre, voir son enjeu principal.

Bien que la main-d'œuvre immigrante ne soit pas très nombreuse sur le territoire de la MRC. Il est rapporté que l'immigration européenne a une influence positive sur les activités du secteur agricole et agroalimentaire. Face à la problématique démographique actuelle et future, il est légitime de se demander si les immigrants peuvent occuper une plus grande place dans l'échiquier agroalimentaire et contribuer de façon plus marquée à la dynamique des communautés rurales.

La MRC de l'Érable affiche la plus faible proportion d'immigrants sur son territoire (1,6 % comparativement à 2,2 % en moyenne pour le Centre-du-Québec). Par contre, elle a connu la plus forte augmentation d'immigrants entre 2001 et 2006..

### **1.3 Portrait socioéconomique**

Selon le recensement de Statistique Canada effectué en 2006, 65,1 % de la population de plus de 15 ans est active dans la MRC de l'Érable. Parmi ce nombre, 94 % occupe un emploi tandis que 6 % de la population est au chômage. Cette proportion varie toutefois d'une municipalité à l'autre. La municipalité de Villeroy (13,5 %) affiche le plus haut taux de chômage, suivi de Notre-Dame-de-Lourdes (10,5 %) et de Sainte-Sophie-d'Halifax (9,3 %). Ces trois municipalités comptent également le plus faible nombre de citoyens dans la MRC de l'Érable, immédiatement après Saint-Pierre-Baptiste.

En 2005, la MRC de l'Érable générait 11,4 % des emplois dans la région du Centre-du-Québec. La majorité de ces emplois étaient concentrés dans les municipalités les plus densément peuplées, c'est-à-dire Plessisville (41,5 %), Princeville (27,9 %) et Saint-Ferdinand (6,8 %)<sup>7</sup>.

Le tableau 3 montre que les secteurs de la fabrication (34,1 %) et de l'agriculture, foresterie et chasse et pêche (12,5 % comparativement à 3,7 %<sup>8</sup> pour le Québec) embauchent le plus grand nombre de personnes dans la MRC de l'Érable. Ces deux secteurs occupent également une part de l'économie plus importante dans la MRC que dans la région du Centre-du-Québec (7,9 % et 27,8 %). **L'économie de la MRC est fondamentalement articulée autour du secteur agricole et de l'industrie.** Il est à noter qu'une entreprise agricole sur trois embauche l'équivalent d'un employé à temps plein. **En 2006, 6,9 millions de dollars ont été versés en salaires à des employés de ferme autres que des membres de la famille des propriétaires, ce qui correspond à un peu plus de 275 emplois à temps plein rémunérés à 25 000 \$ par année<sup>9</sup>.**

---

<sup>7</sup> Emploi Québec, 2006.

<sup>8</sup> Statistique Canada, recensement 2006.

<sup>9</sup> MAPAQ, 2008.

## Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable

### Diagnostic

**Tableau 3 : Répartition en pourcentage des emplois de la MRC de l'Érable selon les secteurs d'activité**

Secteurs d'activité	MRC de l'Érable	Centre-du-Québec
Fabrication <sup>1</sup>	34,10	27,80
<b>Agriculture, foresterie, chasse et pêche</b>	<b>12,50</b>	<b>7,90</b>
Commerce de détail	7,30	10,90
Transport et entreposage	7,10	3,90
Soins de santé et assistance sociale	5,90	8,60
Hébergement et services restauration	5,90	6,50
Autres services, sauf administrations publiques	5,40	5,30
Commerce de gros	4,30	5,50
Administrations publiques	4,10	3,60
Services d'enseignement	3,30	4,60
Construction	3,00	4,90
Finance et assurances	2,00	2,50
Arts, spectacles et loisirs	1,50	1,80
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,30	2,40
Extraction minière, de pétrole et de gaz	0,60	0,30
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0,50	1,30
Services immobiliers et services location	0,40	0,80
Industrie information et industrie culturelle	0,30	0,70
Services publics	0,00	0,70
Total 100 % 100 %	100,00	100,00
Proportion de la MRC / Région	11,40	N/A

Source : *Portrait des entreprises de la MRC de l'Érable, Emploi Québec, 2006.*

1 : Le secteur de la fabrication inclut des entreprises œuvrant dans le secteur agroalimentaire.

L'emploi et la formation des personnes sont liés. En effet, la population active de la MRC de l'Érable n'ayant aucun certificat ni diplôme d'études affiche un taux de chômage supérieur (6,5 %) à celle où le niveau d'étude est plus élevé (5,7 %). Les pourcentages passent de 5,9 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles à 4,6 % pour ceux ayant un diplôme d'études collégiales et à 3,3 % pour ceux détenant un diplôme d'études universitaires, tout cycle confondu.

Le déficit démographique est associé principalement aux migrations, et l'organisation générale de l'économie suggère des défis pouvant en partie s'associer au secteur agroalimentaire. L'enjeu est de vitaliser les communautés en y favorisant le retour de la population et des familles.

**La formation des acteurs en agriculture et agroalimentaire comme entrepreneurs ou main-d'œuvre spécialisée est un levier et un enjeu qu'il faut considérer dans le plan de développement.** La formation contribue au développement des individus et entrepreneurs dans certains cas et de façon plus générale, apporte une plus value à l'emploi. Des mesures doivent être supportées par la MRC et ses partenaires pour faire en sorte d'attirer sur le territoire les personnes détenant une formation répondant aux besoins des employeurs et de faciliter l'acquisition d'une formation appropriée à ceux et

celles qui travaillent ou qui envisagent travailler dans le secteur agricole et agroalimentaire. **Des efforts de recrutement d'une main-d'œuvre bien formée doivent être consentis pour s'assurer de la qualité et de la disponibilité de celle-ci et pour soutenir l'innovation.**

#### ***1.4 La planification initiée au schéma d'aménagement et de développement révisé***

Le schéma d'aménagement et de développement révisé est en processus d'adoption. Dans le cadre de la planification, le secteur agroalimentaire et la zone agricole occupent une place prépondérante.

Au-delà de la protection du territoire agricole, de la gestion de la cohabitation des usages, de la question des paysages et de l'environnement, ce schéma d'aménagement interpelle la mise en valeur de la zone agricole comme un instrument de dynamisation des communautés, en privilégiant des voies favorables à de nouvelles implantations en zone agricole en lien avec une activité agricole ou agrotouristique. Le schéma veut aussi promouvoir la durabilité et la cohabitation par des mesures à caractère environnemental, mais aussi par une gestion et un aménagement durable des érablières et cannebergières.

L'originalité de ce schéma est de prévoir une politique particulière d'aménagement de la zone agricole axée fondamentalement vers le développement des communautés, tout en privilégiant les fondements agricoles de la zone. L'agriculture à temps partiel, la consolidation des îlots déstructurés, le développement d'ateliers artisanaux au sens large, le déploiement d'un circuit agrotouristique dans les zones agricoles et forestières constituent des bases de cette politique. Cette politique conduit logiquement à une demande à portée collective auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. .

Le schéma d'aménagement et de développement départage aussi le territoire au niveau des grandes affectations du territoire. Il identifie ainsi des affectations agricoles dynamiques à laquelle il accorde une protection stricte, et des aires d'affectation agricole viable, où la cohabitation d'usages plus diversifiés est envisagée. Une aire d'affectation agrotouristique vient affirmer les rôles que pourrait jouer la mise en valeur agricole avec le pôle récréatif et de villégiature au sud-est du territoire. Enfin, l'affectation forestière reconnaît de grands blocs de forêt continus où une sensibilité écologique est davantage requise.

Si la MRC comporte un terreau particulièrement favorable à la production de canneberge, cette production se situe en marge ou à l'intérieur de milieux humides. La

production de canneberge est devenue un fort identificateur régional, mais elle interpelle en même temps un arbitrage visant à maintenir un équilibre entre l'utilisation des espaces aux fins de cette production et le maintien de milieux humides à leur état naturel. Les grandes affectations partent cet arbitrage par le biais d'aires de conservation.

Le schéma identifie et veut contenir les îlots déstructurés en zone agricole tout en favorisant une consolidation et, le cas échéant, leur contribution au développement agricole. Une carte des grandes affectations du schéma illustre ces aires d'affectation.

Par ailleurs, dans son document complémentaire, la MRC prévoit des dispositions qui se situent en cohérence avec sa politique.

Autre constat, la MRC intègre divers usages agrotouristiques à sa banque d'usages compatibles avec les activités agricoles. De plus, elle laisse place à des usages agroindustriels en lien avec les fermes tel que la transformation alimentaire.

Le schéma d'aménagement et de développement reconnaît donc non seulement le primat de la valorisation agricole du milieu, mais il en recherche l'accentuation dans une perspective d'apport de nouvelle population.



## 1.5 Utilisations non agricoles

La MRC de l'Érable couvre une superficie de 1288 km<sup>2</sup>. Au total, 96 % de son territoire se situe en zone agricole et 52 % de cette zone conserve un couvert forestier, tandis que 10 % est constitué de milieux humides<sup>10</sup>.

On observe sur le territoire un certain nombre d'utilisations du territoire non agricole ayant une emprise significative. C'est le cas notamment d'importantes zones de villégiature située au sud-est du territoire, du terrain de golf situé à Plessisville, d'une station de ski et de grands sites dédiés à l'industrie extractive

La gestion de la zone agricole doit se faire en accord avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. En effet, l'objet du régime de protection du territoire agricole est d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles en zone agricole dans une perspective à long terme. Entre 1979 et 2008, la CPTAQ a délivré 1 378 autorisations dans la zone agricole permanente de la MRC. Celles-ci sont détaillées au tableau 4.

**Tableau 4 : Autorisations de la CPTAQ en zone agricole permanente de la MRC, 1979-2008**

Municipalité	Résidentiel	Industrie et exploitation des ressources	Transport, énergie, communication, services publics	Tourisme, récréation et loisirs	Autre	Total
Princeville	125	52	17	13	74	<b>281</b>
Plessisville	138	28	13	3	76	<b>258</b>
Inverness	89	31	7	1	18	<b>146</b>
Lyster	73	17	2	2	37	<b>131</b>
Saint-Ferdinand	70	16	13	6	24	<b>129</b>
Notre-Dame-de-Lourdes	76	14	6	0	21	<b>117</b>
Saint-Pierre-Baptiste	68	10	4	3	16	<b>101</b>
Laurierville	50	9	1	0	18	<b>78</b>
Sainte-Sophie-d'Halifax	54	3	6	0	12	<b>75</b>
Villeroy	29	16	4	0	13	<b>62</b>
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>196</b>	<b>73</b>	<b>28</b>	<b>309</b>	<b>1 378</b>

Source : CPTAQ, 2009.

---

<sup>10</sup> MAPAQ, 2008.

Le secteur résidentiel est celui dans lequel le plus grand nombre d'autorisations de la CPTAQ a été enregistré avec 56 % (772 sites) des autorisations, suivi des autres usages avec 22 % et des industries et exploitations de ressources avec 14 %. Parmi l'ensemble des municipalités de la MRC, Princeville et Plessisville affichent le plus grand nombre de demandes d'autorisation sur leur territoire. Il s'agit également des deux municipalités les plus peuplées dans la MRC de l'Érable (tableau 4) et où le nombre d'emplois est le plus élevé.

La loi a été révisée pour faire en sorte que la gestion du territoire soit facilitée tant pour la CPTAQ que pour les communautés régionales et locales. En effet, si le tableau 4 fait état de demandes d'autorisations individualisées, il est dorénavant permis à une MRC de procéder à des demandes à portée collective, lesquelles sont négociées en tenant compte de la cohabitation des usages et de la protection de la zone agricole. De telles demandes portent sur des espaces vacants situés à l'extérieur des zones dynamiques.

Cette option constitue une opportunité de planification globale de l'occupation des espaces vacants en zone agricole dans une perspective de cohésion et d'insertion de nouveaux occupants dans la zone.

## ***1.6 Diagnostic du Territoire de la MRC***

### **1.6.1 Forces**

- La MRC de l'Érable présente une zone agricole hétérogène. Elle est composée de trois zones géographiques soit les basses terres, le piémont et les Appalaches. Cette caractéristique a permis d'atteindre une diversité de la production agricole;
- Les exploitations agricoles et forestières représentent plus de 63 % des entreprises présentes sur le territoire de sept des onze municipalités de la MRC;
- La MRC se trouve à proximité géographique des marchés et des fournisseurs en agriculture et agroalimentaire;
- La MRC met de l'avant une politique de développement visant le déploiement de nouvelles occupations de la zone agricole au profit des communautés;
- Les secteurs agricole et forestier sont très importants dans la dynamique sociale, environnementale et économique de la MRC. Ces secteurs offrent des paysages aptes à supporter des fonctions multiples (productive, résidentielle, environnementale, récréative, esthétique) qui profitent à l'ensemble de la collectivité et qui représentent un attrait touristique à mettre à profit;

- Plusieurs entreprises et filiales de grandes entreprises agroalimentaires, leaders dans leur secteur se trouvent sur le territoire de la MRC, telles que Agropur, Olymel, Fruit d'or, Citadelle, Fromages Côté (Saputo).
- Présence d'une cinquantaine d'organismes support des entrepreneurs et des entreprises.

### 1.6.2 Faiblesses/contraintes

- Plusieurs municipalités comptent une population de moins de 1000 habitants. Cela limite la capacité des municipalités à soutenir le développement économique et leur vitalisation en termes de services offerts à la population. Cette situation offre peu de pouvoir d'attraction ;
- La population est vieillissante et en décroissance. Cela affecte à plusieurs égards le dynamisme du territoire en termes de main-d'œuvre locale et d'entrepreneuriat.
- Le taux de chômage est plus élevé dans les municipalités les moins peuplées.

### 1.6.3 Opportunités

- **La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles permet d'utiliser les demandes à portée collective en vue d'accepter de nouvelles occupations en zone agricole par la construction de résidences.**
- Caractériser les lots mal utilisés ou laissés en friche afin d'évaluer les opportunités d'accueillir de nouvelles entreprises à la recherche de terre à cultiver ou de consolider celles existantes. Ces lots sont en général de petites surfaces qui pourraient satisfaire de plus petites entreprises dans des secteurs de production tels que le maraîcher, les petits fruits. Il s'agit de s'offrir un cartable d'opportunités d'affaires qui augmenterait le pouvoir d'attraction du territoire;
- Plusieurs immigrants sont qualifiés. Il faut penser emploi pour ces individus dans le cadre d'un plan régional stratégique d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Ce plan doit contenir les secteurs avec du potentiel d'emplois en fonction des actions de développement qui seront planifiées par secteur (maraîcher, serre, transformation, petits fruits, agroforestier, etc.) ;
- Le développement de marchés à l'extérieur de la région (commercialisation extrarégionale) est opportun étant donné que la demande alimentaire n'est pas suffisante et que la population est en décroissance dans la MRC. Il faut encourager

les entreprises à étudier ces marchés pour celles dont les objectifs d'affaires et le potentiel de production le permettent.

- Caractériser les lots vacants dans la MRC afin d'identifier les perspectives d'utilisation agricole à temps plein ou partiel et d'établissement de nouvelle population.

#### **1.6.4 Menaces**

- L'érosion démographique des municipalités de la MRC menace l'occupation dynamique du territoire et la qualité des services aux citoyens et aux entreprises. Il est plus difficile d'y attirer et d'y conserver la main-d'œuvre et les entrepreneurs et ainsi générer de l'activité économique. La vitalité de certaines municipalités pourrait être un frein à l'occupation du territoire par leur difficulté ou incapacité à soutenir les services.

#### **1.6.5 Défis**

- Le redressement de la structure démographique et l'occupation du territoire constituent des défis auxquels le secteur agricole et agroalimentaire peut contribuer positivement.

## 2. L'agriculture et l'agroalimentaire

L'agriculture et l'agroalimentaire sont au cœur du dynamisme socioéconomique de la MRC. Ces secteurs seront pour les prochaines décennies, essentiels pour assurer la vitalité économique des communautés, l'occupation du territoire, la préservation de l'environnement et une croissance durable. Les productions animales, végétales et acéricoles tapissent la zone agricole dans son ensemble avec une plus grande concentration dans le couloir central (Piémont) du territoire et la zone des Appalaches. La plaine des basses terres offre des conditions moins favorables à la production agricole. Toutefois, l'industrie de la canneberge y a connu un fort développement au cours des dernières années. Dans les pages qui suivent, on aborde d'abord l'importance économique du secteur agroalimentaire à la suite de quoi chacun des grands secteurs de la production de la transformation et de la distribution et de la filière agrotouristique sont évalués. Les faits d'organisation du milieu agricole, et la problématique de la relève sont ensuite abordés.

### 2.1 Secteur économique majeur

#### 2.1.1 Importance économique

Bien que seulement 3 %<sup>11</sup> de la population active de la MRC de l'Érable possède une formation scolaire dans le domaine de l'agriculture, ressources naturelles et conservation, il n'en demeure pas moins que l'agriculture représente un secteur économique important dans la MRC. 47 % des entreprises appartiennent à ce secteur et aux services connexes<sup>12</sup>. En 2007, l'ensemble des 675 entreprises agricoles de la MRC a généré des revenus d'environ 150,3 M\$, soit l'équivalent de 15 % des revenus agricoles totaux de la région Centre du Québec<sup>13</sup>.

Ramenés au niveau de l'entreprise, on constate que 41,3 % des entreprises se situent dans le secteur agricole et forestier (tableau 5). Les revenus moyens par fermes de la MRC en 2007 étaient de 247 621 \$ avec des variantes selon les municipalités, le type d'entreprise et les productions concernées. Ainsi, les fermes de Lyster généraient un chiffre d'affaires moyen de 500 888 \$, Notre-Dame-de-Lourdes 454 249 \$ et Princeville 310 804 \$, Inverness 111 093 \$, Sainte-Sophie-d'Halifax 110 450 \$ et Saint-Ferdinand de 99 160 \$<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> Statistique Canada, recensement de 2006.

<sup>12</sup> MAPAQ, 2008.

<sup>13</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

<sup>14</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable  
Diagnostic

**Tableau 5 : Répartition en pourcentage des entreprises de la MRC de l'Érable selon les secteurs d'activité**

Secteurs d'activité	Plessisville	Princeville	Saint-Ferdinand	Autres (7)	MRC de l'Érable	Centre-du-Québec
<b>Agriculture, foresterie, chasse et pêche</b>	<b>16,8</b>	<b>29,2</b>	<b>52,8</b>	<b>63,3</b>	<b>41,3</b>	<b>29,4</b>
Autres services, sauf administrations publiques	16,2	11,4	9,9	4,8	10,1	12,3
Fabrication <sup>1</sup>	10,2	17,2	3,7	6,6	9,5	8,7
Commerce de détail	14,0	8,3	6,8	3,1	7,8	11,9
Hébergement et services restauration	3,8	5,2	7,5	4,7	4,8	4,7
Construction	5,5	3,7	5,6	2,9	4,1	6,2
Soins de santé et assistance sociale	7,0	4,0	2,5	2,3	4,1	5,1
Transport et entreposage	3,0	3,4	1,2	3,4	3,1	2,8
Commerce de gros	4,7	4,0	0,0	1,3	2,8	3,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,1	2,5	0,6	1,3	2,6	4,1
Administrations publiques	2,6	2,2	3,1	2,0	2,4	2,4
Finance et assurances	2,8	1,5	1,2	1,0	1,7	2,2
Arts, spectacles et loisirs	1,1	3,4	1,2	0,4	1,3	1,5
Services d'enseignement	1,5	1,2	0,6	1,0	1,2	1,5
Services immobiliers et services location	2,3	0,9	0,0	0,9	1,2	1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1,9	0,9	0,6	0,6	1,1	1,6
Extraction minière, de pétrole et de gaz	0,6	0,6	1,9	0,0	0,5	0,2
Industrie information et industrie culturelle	0,9	0,3	0,6	0,3	0,5	0,7
Services publics	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de la ville/MRC	31,2	19,1	9,5	40,2	100,0	N/A

Source : Portrait des entreprises de la MRC de l'Érable, Emploi Québec, 2006.

1 Des entreprises agroalimentaires font partie de cette industrie

Les fermes du territoire de la MRC ont réalisé en 2006<sup>15</sup> des dépenses de 123 millions de dollars (intrants agricoles, frais de vétérinaire, entretien machinerie, équipement et bâtiment, etc.), ce qui crée dans la communauté une activité économique de première importance. La majorité de ces entreprises (55 %) présente à leur bilan des actifs de plus de 500 000 \$ et cette valeur se chiffre à plus d'un million pour 23 % d'entre elles. La superficie agricole moyenne par entreprise est de 105 hectares, ce qui se compare à celles du Centre-du-Québec et à l'ensemble du Québec. **Les entreprises agricoles présentes sur le territoire agricole de la MRC sont donc des PME génératrices d'emplois contribuant à la vitalité économique de leurs communautés.**

<sup>15</sup> Statistique Canada, recensement 2006

Autre considération économique, plus de la moitié des entreprises agricoles (58,7 %) de la MRC ont déclaré un chiffre d'affaires de moins de 100 000 \$ en 2007, alors que cette proportion se chiffre à 54 % au Québec<sup>16</sup>. Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2007, 25 % des exploitants consacraient moins de 20h/semaine de travail à la ferme en 2006. **Ces résultats laissent présager que l'agriculture à temps partiel se pratique sur le territoire de la MRC.**

Sans avoir de définition formelle reconnue du temps partiel, celui-ci peut être associé aux revenus tirés de l'exploitation agricole en proportion des revenus totaux gagnés par le ménage.. C'est ainsi qu'en 2003<sup>17</sup>, 62 % du revenu global des familles agricoles québécoises provenait d'un travail réalisé hors ferme. Pour l'ensemble du Canada c'est 73 % et en Ontario, les revenus agricoles ne comptent que pour 17 % du revenu global des ménages agricoles. Ainsi, les revenus courants de l'agriculture ne constituent pas la totalité du revenu des propriétaires des fermes et de leur famille. Mais ces statistiques ne disent pas si l'agriculteur travaille à temps plein sur l'entreprise en plus de tirer un revenu supplémentaire hors ferme.

**L'agriculture à temps partiel est donc une réalité qu'il faut considérée comme un mode vie t une forme d'activités économiques qui contribue à la dynamique économique de la zone agricole de la MRC.**

### **2.1.2 Des fermes réparties sur l'ensemble de la zone agricole**

La MRC de l'Érable se classe au troisième rang parmi les MRC de la région du Centre-du-Québec quant au nombre de fermes situées sur son territoire. Le tableau 6 montre que près de 20 % des fermes de la région du Centre du Québec y sont installées, soit 675 fermes en 2006. Les municipalités de Saint-Ferdinand (102), Inverness (101) et Plessisville (96) comptent le plus grand nombre de fermes dans la MRC (tableau 7). Les deux municipalités qui se trouvent entièrement dans la zone géographique des basses terres soit Villeroy et Notre-Dame-de-Lourdes, de même que les parties des municipalités de Princeville, Plessisville, Laurierville et Lyster incluses dans la zone des basses terres, sont celles où les fermes sont moins présentes à titre d'occupant de la zone agricole. Par contre, cette zone agricole offre des conditions idéales de production de la canneberge.

---

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, février 2008.

**Tableau 6 : Nombre total de fermes et nombre total d'exploitants agricoles, 2006 et 2001**

Géographie	Nombre total de fermes		Variation	Nombre total d'exploitants agricoles		Variation
	2006	2001	2006-2001	2006	2001	2006-2001
Québec	30 675	32 139	-5 %	45 470	47 385	-4%
Centre-du-Québec	3 448	3 743	-8 %	5 275	5 625	-6%
<b>L'Érable</b>	<b>675</b>	<b>748</b>	<b>-10 %</b>	<b>1 005</b>	<b>1 100</b>	<b>-9%</b>
Bécancour	466	491	-5 %	705	740	-5%
Arthabaska	936	993	-6 %	1 435	1 520	-6%
Drummond	813	883	-8 %	1 260	1 315	-4%
Nicolet-Yamaska	558	628	-11 %	860	950	-9%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2006, Données sur les exploitations et les exploitants agricoles

**Tableau 7 : Nombre de fermes et d'exploitants agricoles par municipalité, 2006**

Municipalités	Nombre de fermes	Nombre d'agriculteurs
Inverness	101	145
Saint-Ferdinand	102	140
Plessisville	96	150
Princeville	81	130
Sainte-Sophie-d'Halifax	76	105
Laurierville	65	105
Saint-Pierre-Baptiste	61	90
Lyster	53	90
Notre-Dame-de-Lourdes	24	35
Villeroy	16	20

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2006, Données sur les exploitations et les exploitants agricoles

### 2.1.3 Consolidation des fermes

Le secteur agricole de la MRC comme pour l'ensemble du Québec, connaît une concentration de ses exploitations. Le nombre de fermes a diminué (-10,8 % entre 2001 et 2006) tandis que la taille de plusieurs entreprises augmente. Selon le tableau 8, le nombre de fermes cultivant 223 hectares et moins a diminué de 14,3 %, ce qui se traduit par une baisse de 88 fermes entre 2001 et 2006 dans cette strate d'entreprises. Pour leur part, les fermes cultivant plus de 224 hectares ont augmenté de 25 %, soit une augmentation de 15 fermes dans cette strate pour cette même période. **Une consolidation du tissu agricole comme résultat de l'augmentation de la productivité des entreprises est donc présente ici comme ailleurs au Québec. Cette consolidation apporte par contre une diminution de la population.**



## Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable

### Diagnostic

**Tableau 8 : Évolution de la superficie des fermes dans la MRC de l'Érable, 2001 et 2006**

Superficie des fermes (ha)	Nombre de fermes en 2001	Nombre de fermes en 2006	Variation 2001-2006 (%)
Moins de 10 ha	25	25	0 %
4 à 27 ha	102	103	1 %
28 à 51 ha	127	100	-21 %
52 à 71 ha	91	77	-15 %
72 à 95 ha	116	94	-19 %
96 à 159 ha	175	155	-11 %
160 à 223 ha	67	61	-9 %
<b>224 à 303 ha</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>42 %</b>
<b>304 à 447 ha</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>27 %</b>
<b>448 à 639 ha</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0 %</b>
<b>640 à 895 ha</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>
<b>Total</b>	<b>748</b>	<b>675</b>	<b>-10 %</b>

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2007.

En résumé, l'agriculture est un apport économique de première instance pour toutes les communautés grâce aux activités des 675 fermes présentes sur l'ensemble de la zone agricole et dont la concentration est plus marquée dans les zones géographiques du Piémont et des Appalaches. **L'agriculture est bien présente sur le territoire de la zone agricole de la MRC mais peut être développée encore soit notamment par une diversification, le développement de marchés, la production de valeur ajoutée par la transformation.**

Autre aspect positif est que les consommateurs s'intéressent de plus en plus à l'alimentation locale et aux produits agricoles frais. **Il existe un intérêt renouvelé pour l'alimentation et la santé.** L'adoption de l'alimentation locale par des chefs réputés joue en faveur de ce développement. Cette tendance lourde est favorable à la création de valeur en zone agricole par la mise en marché de produits agricoles du terroir et créer de nouvelles occasions pour les producteurs.

## **2.2 Productions animales**

Les productions animales sur le territoire de la MRC de l'Érable sont très importantes et elles sont réparties sur l'ensemble de la zone agricole. Elles contribuent à l'occupation spatiale, avec une plus grande concentration dans les zones du Piémont et des Appalaches. Elles sont résumées au tableau 11 et les principales productions sont illustrées à l'atlas produit en annexe. Quelques huit espèces animales sont recensées sur le territoire de la MRC, ce qui présente une certaine diversification.

Près de 60 %, des revenus agricoles de la MRC proviennent de deux productions, soit le lait et le porc<sup>18</sup>. **Parmi l'ensemble des exploitations agricoles localisées sur le territoire de la MRC de l'Érable, 57 % sont en production animale.** Les trois plus importantes productions sont le lait, le bovin et le porc. Les fermes de ces secteurs se trouvent principalement dans les zones du Piémont et des Appalaches et elles sont réparties sur l'ensemble de ce territoire. Par contre, elles sont peu nombreuses dans les basses terres.

Les autres productions animales (chevaux, chèvres, volailles, Ovins, veaux) se répartissent principalement dans les zones du Piémont et des Appalaches et elles sont elles aussi peu nombreuses dans la zone des basses terres.

Quelque 525 producteurs s'adonnent à l'une ou l'autre production animale présente sur le territoire de la MRC, dont la distribution est présentée par municipalité au tableau suivant. Seules les productions laitière et bovine se trouvent dans toutes les municipalités. La municipalité de Villeroy est la moins diversifiée en production animale comptant 8 producteurs dont 5 laitiers et 3 de bovins. Les porcs, les chevaux et les veaux se produisent dans toutes les municipalités sauf dans Villeroy. **La plus forte concentration de la production porcine se situe dans les municipalités voisines que sont Inverness, Laurierville et Lyster avec 75 % du cheptel.** Le cheptel a tendance à se maintenir au cours des dernières années. Les principales productions animales sont réparties comme l'illustre la carte 1, en annexe.

---

<sup>18</sup> MAPAQ, Agriculture et agroalimentaire dans la MRC de l'Érable. 2008

Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable  
Diagnostic

**Tableau 9: Répartition des productions animales par municipalité en 2007**

MRC DE L'ÉRABLE	BOVINS LAITIERS		BOVINS DE BOUCHERIE		PORCS		CHEVAUX		VEAUX		OVINS		VOLAILLES		CHÈVRES	
	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes	Producteurs	Têtes
Inverness	9	690	36	3 130	12	25 612	12	42		265	5	1 440				
Laurierville	25	2 226	27	2 386	15	27 150	7	24		320		124	3	51 001		
Lyster	19	2 682	11	858	16	46 360	6	23		300		4				
Notre-Dame-de-Lourdes			6	435			6	14		312		46				
Plessisville	30	3 421	7	614	5	14 233	7	27	3	906	3	1 970	3	139 112		
Princeville	34	3 606	13	1 896			11	41	9	1 970						
Sainte-Sophie-d'Halifax	15	1 015	15	858			11	30		750	7	2 486				
Saint-Ferdinand	19	1 196	21	1 636	4	5 132	8	46	3	930		158	-	-		2
Saint-Pierre-Baptiste	13	876	16	1 531			8	32	4	1 577	-	-	-	-	-	-
Villeroy	5	321	3	102	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Regroupement	2	123			8	14 452			6	1 947	5	332	6	23 367	6	945
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>16 156</b>	<b>155</b>	<b>13 446</b>	<b>60</b>	<b>132 912</b>	<b>76</b>	<b>279</b>	<b>25</b>	<b>7 330</b>	<b>20</b>	<b>6 228</b>	<b>12</b>	<b>213 480</b>	<b>6</b>	<b>945</b>

MAPAQ, Centre du Québec, 2009

Les productions animales constituent un atout important dans l'équilibre de l'environnement. En effet, la production fourragère et le maintien des pâturages contribuent à maintenir et préserver ces espaces qui jouent un rôle environnemental fondamental en termes de maintien de la biodiversité, préservation de la qualité de l'eau (prévention de l'érosion et de la pollution diffuse), et contrôle des gaz à effet de serre. De plus, ceux-ci contribuent à la beauté des paysages et leur typicité.

## 2.2.1 Production laitière

### 1. Profil des fermes

Les fermes laitières sont présentes sur l'ensemble de la zone agricole de la MRC avec une plus forte concentration dans la zone du Piémont (Princeville, Plessisville, Laurierville, Lyster), suivie de celle des Appalaches. La zone des basses terres compte au total beaucoup moins de fermes laitières qu'ailleurs sur le territoire (tableau 10 et carte 1, en annexe).

**Tableau 10: Répartition du nombre de producteurs laitiers et du cheptel par municipalité, 2009**

Municipalités	Producteurs	Têtes	Têtes/producteurs
Princeville	34	3 606	106
Plessisville	30	3 421	114
Laurierville	25	2 226	89
Lyster	19	2 682	141
Saint-Ferdinand	19	1 196	63
Sainte-Sophie-d'Halifax	15	1 015	68
Saint-Pierre-Baptiste	13	876	67
Inverness	9	690	77
Villeroy	5	321	64
Autres municipalités	2	123	62
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>16 156</b>	<b>95</b>

Source : MAPAQ Centre du Québec, 2009

Parmi les cinq MRC de la région du Centre-du-Québec, L'Érable se classe en troisième position quant aux recettes brutes totales générées dans les fermes laitières. Le tableau 11 montre que ces revenus correspondent à 54 171 100 \$, soit 15,5 % des recettes de la région et 2,6 % des recettes du Québec.

Les fermes laitières de la MRC possédaient un quota laitier moyen de 45,5 kg M.G/jour en 2006<sup>19</sup> ce qui se rapproche de la moyenne provinciale. En 2008, une ferme laitière

---

<sup>19</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

sur ce territoire produisait en moyenne 4 351,6 hl alors que les moyennes pour le Centre-du-Québec et la province de Québec étaient de 4 694,4 hl et 4 100,6 hl respectivement. Plusieurs entreprises laitières exploitent aussi une érablière comme source de diversification des revenus.

**Tableau 11 : Statistiques relatives à la production totale de lait pour le Centre-du-Québec, la MRC de l'Érable et le Québec, 2008**

		Centre-du-Québec	MRC de l'Érable	Québec
Producteurs laitiers <sup>1</sup>	n	985	166	<b>6 810</b>
Production totale	hl	4 623 985	722 359	<b>27 925 049</b>
Recettes brutes totales	k \$	348 993,00	54 171,10	<b>2 095 571,50</b>

<sup>1</sup> Le nombre de producteurs distincts qui ont vendu du lait à la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec.

De 1981 à 2006, selon les données fournies par le MAPAQ du Centre-du-Québec, le nombre de fermes laitières a diminué de 61 % alors que le volume de lait produit a augmenté de 20 % et la valeur des ventes réalisées a augmenté 4,7 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 11 %. Ce secteur de production a donc connu une très forte consolidation grâce à sa modernisation et l'augmentation de la productivité des fermes.

Plus récemment, depuis les quatre dernières années (2006-2009), les quotas de lait de la MRC ont augmenté de 6 % (tableau 12) alors que le nombre de fermes laitières sur le territoire diminuait de 6 % (125 à 118 fermes). Cette diminution a été enregistrée dans toutes les municipalités à l'exception de Plessiville où le nombre de fermes n'a pas changé au cours de cette période. Par ailleurs, toutes les municipalités ont connu une hausse du quota laitier sur les fermes. L'augmentation moyenne a été de 6 % avec un maximum de 15 % enregistré dans la municipalité de Saint-Ferdinand. La production laitière continue donc d'affirmer son dynamisme.

**Tableau 12 : Nombre de producteurs laitiers et quota détenu par municipalité, 2006-2009**

Municipalités	Janvier 09		Janvier 08		Janvier 07		Janvier 06		2009/2006	
	Nombre producteurs	Quota Kg/j	Nombre producteurs	Quota Kg/j	Nombre producteurs.	Quota Kg/j	Nombre producteurs	Quota Kg/j	Prod %	Quota %
Laurierville	23	1044	24	1025	24	991	24	1004	-4	+5
Lyster	15	1158	15	1104	16	1070	16	1096	-6	+8
Plessisville	30	1777	30	1721	30	1622	30	1652	0	+10
Princeville	34	1972	36	2031	36	1944	36	1928	-6	+1
Sainte-Sophie-d'Halifax	14	534	14	531	14	508	16	557	-13	+5
Saint-Ferdinand	16	567	15	531	15	495	17	553	-6	+15
Saint-Pierre-Baptiste	13	456	13	442	14	425	14	421	-7	+7
Villeroy et Notre-Dame-de-Lourdes	7	160	7	164	7	159	8	184	-13	+1
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>5696</b>	<b>118</b>	<b>5518</b>	<b>120</b>	<b>5270</b>	<b>125</b>	<b>5467</b>	<b>-6</b>	<b>+6</b>

Sources : Fédération des producteurs de lait de Québec et du Centre du Québec (Princeville).

La MRC de l'Érable compte cinq fermes laitières biologiques sur son territoire. Parmi ce nombre, seulement une seule d'entre elles y génère 100 % de ses revenus. Les quatre autres entreprises tirent en moyenne 88 % de leurs revenus de cette production alors que l'acériculture biologique représente en moyenne 8 % de leur chiffre d'affaires<sup>20</sup>.

## 2. Répartition

La production laitière offre un niveau de concentration et une productivité différemment répartie dans l'espace. On observe ainsi un noyau dur de fermes dans la partie sud du piémont où les fermes disposent généralement de quotas supérieurs à 40 kg de matières grasses et s'avèrent concentrées. Il s'agit de la principale production de ce secteur. Dans la partie nord-est du piémont, la densité des fermes laitières s'avère moindre, bien que leur productivité soit bonne (plus de 40 kg de matières grasses).

Dans la zone appalachienne, la configuration du territoire et le jumelage avec d'autres productions, en particulier l'érable font en sorte que les fermes soient plus petites, affichent des quotas souvent moindres que 40 kg de matières grasses. La production laitière y est moins exclusive, mais y demeure importante.

Autrement, dans les basses terres, on observe peu de fermes laitières et elles offrent une production limitée.

<sup>20</sup> Ibid.

### 3. Enjeux et défis

La production laitière continue à jouer un rôle de premier plan dans l'occupation du territoire agricole de la MRC et contribue de façon marquée au dynamisme des communautés. **Ce secteur de production est le pivot central des activités par son importance économique et sa distribution sur l'ensemble du territoire de la MRC.**

**Le défi est de développer la zone agricole de la MRC autour de la production laitière qui jouit d'une grande stabilité en termes de prix des produits et de marché. Cette production n'est pas en développement, mais à se consolider.** Par contre, ce secteur de production possède des actifs (capital fonds de terre, bâtiments, équipements, quota de production) de grande valeur répartis sur l'ensemble du territoire. Il faut s'assurer de faire fructifier ce capital auprès d'une relève agricole dynamique supportée par la collectivité. Les entreprises laitières peuvent contribuer à l'établissement et au développement d'entreprises dans d'autres secteurs de production en partageant par exemple leur expertise (mentorat, accompagnement, partage d'expérience) et leurs moyens de production (machinerie et équipements par exemple) afin d'aider financièrement et techniquement de nouveaux entrepreneurs.

## 2.2.2 Production bovine

### 1. Profil des fermes

La production bovine occupe une place importante sur le territoire de la MRC de l'Érable. Parmi l'ensemble des productions animales dans la MRC, 35 % appartiennent à ce type d'élevage, soit 155 fermes de bovins de boucherie et 25 fermes de veaux lourds<sup>21</sup>. La MRC de l'Érable compte une ferme bovine certifiée biologique sur son territoire<sup>22</sup>.

### 2. Répartition

L'élevage de bovins de boucherie et de veaux lourds est relativement concentré dans les municipalités d'Inverness et de Laurierville au nord du territoire (plus de 40% du cheptel et des producteurs). On en trouve aussi de bonnes concentrations dans la partie sud du territoire (carte 11 et tableau 13), alors que plusieurs fermes sont dispersées dans la zone appalachienne.

**Tableau 13 : Répartition du nombre de producteurs et du cheptel en production bovine par municipalité, 2007**

---

<sup>21</sup> MAPAQ, 2009

<sup>22</sup> MAPAQ, 2009

## Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable

### Diagnostic

Municipalités	Producteurs	Têtes	Têtes/producteur
Inverness	36	3 130	87
Laurierville	27	2 386	88
Princeville	13	1 896	146
Saint-Ferdinand	21	1 636	78
Saint-Pierre-Baptiste	16	1 531	96
Lyster	11	858	78
Sainte-Sophie-d'Halifax	15	858	57
Plessisville	7	614	88
Notre-Dame-de-Lourdes	6	435	73
Villeroy	3	102	34
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>13 446</b>	<b>87</b>

Source : MAPAQ Centre du Québec, 2009

En termes de tendances, de 1981 à 2006, le cheptel bovin a augmenté de 75 % et le nombre d'entreprises de 43 %. Par contre, ces entreprises demeurent petites avec en moyenne 48 têtes par troupeau.

Le nouveau mode de gestion de l'Assurance stabilisation des revenus basé sur les kg de viande produits et non plus sur le nombre de têtes en inventaire, changera vraisemblablement dans l'avenir le portrait de cette production. Le nouveau programme basé sur l'efficacité des entreprises en assurant la quantité de viande produite en une année plutôt que le nombre de tête en inventaire fera en sorte que dans un premier temps le nombre de têtes sur le territoire risque de diminuer, car les entreprises qui gardaient des têtes parce que l'ASRA les couvrait décideront peut-être d'abandonner la production ou de la réduire. Par contre, les entreprises les plus performantes décideront peut-être d'augmenter leur cheptel selon les conditions du marché.

### 3. Défi

Le défi qui se présente pour ce secteur de production est de poursuivre son évolution afin de conserver l'expertise, mettre en valeur la vocation herbagère de la zone agricole en assurant une présence marquée dans la zone du Piémont et des Appalaches, ce qui représente plus de la moitié de la superficie de la zone agricole de la MRC. Ce secteur de production doit mettre en marché des produits différenciés et l'un des moyens pourrait être d'utiliser une Appellation d'origine contrôlée<sup>23</sup>, ou encore les Appellations réservées. La gestion de chaînes de valeur est un autre outil favorisant le développement de produits différenciés impliquant et concertant l'ensemble des acteurs de la chaîne de production<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> <http://www.agrireseau.qc.ca/bovinsboucherie/documents/Noury252.pdf>

<sup>24</sup> <http://www.fdta.qc.ca/fr/chainesdevaleur.htm>



### 2.2.3 Production porcine

#### 1. Profil des fermes

En 2007, 60 producteurs porcins étaient recensés dans la MRC de l'Érable, ce qui représente environ 20 % de l'ensemble de fermes porcines de la région Centre du Québec. Le tableau 14 présente la répartition des producteurs et du cheptel par municipalité de la MRC.

Bien que le cheptel porcine ait connu une progression plutôt lente entre 2001 et 2006 (1 %), la présence de maladies ainsi que la Faiblesse des prix sur le marché exercent actuellement une pression à la baisse sur cette production<sup>25</sup>.

**Est-ce que la production porcine est appelée à se développer davantage au sein de la MRC dans les parties du territoire où cette production est peu présente et que les superficies d'épandage du lisier sont disponibles?**

La conjoncture actuelle sur les marchés ne favorise pas l'expansion dans cette production, du moins pour le marché de la grande distribution et des produits de masse. De plus, l'application du modèle de l'ASRA sur la production de viande et non sur le nombre de tête de même que le plafond fixé par la Financière sur le nombre maximum de têtes assurées, changeront l'évolution de ce secteur de production dans les années à venir. Cette orientation basée sur l'efficacité, la performance et la gestion des risques par les entreprises aura par ailleurs l'effet d'encourager les entreprises les plus performantes.

Parmi les fermes porcines présentes dans la MRC de l'Érable, 2 d'entre elles sont certifiées biologiques. En moyenne, ces 2 exploitations tirent 90 % de leurs revenus de la production porcine biologique<sup>26</sup>. Plusieurs producteurs porcins exploitent parallèlement une érablière comme production secondaire.

#### 2. Répartition

Quelque 85 % du cheptel porcine se situent dans 4 municipalités soit par ordre d'importance, Lyster (35 %), Laurierville (20 %), Inverness (19 %) et Plessisville (11 %), dans la partie nord-est du territoire de la MRC.

---

<sup>25</sup> MAPAQ, 2008.

<sup>26</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

**Tableau 14 : Répartition du nombre de producteurs en production porcine et du cheptel par municipalité, 2007**

Municipalités	Producteurs	Têtes	Têtes/producteur	% du cheptel total
Lyster	16	46 360	28 975	35
Laurierville	15	27 150	1 810	20
Inverness	12	25 612	2 134	19
Plessisville	5	14 233	28 466	11
Saint-Ferdinand	4	5 132	1 283	4
Regroupement	8	14 425	1 803	11
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>132 912</b>	<b>2 215</b>	<b>100</b>

Source : MAPAQ Centre du Québec, 2009

### 3. Enjeu et défi

Une avenue de développement dans ce secteur de production est de produire une viande qui se démarque des produits de masse en donnant une plus valeur à la production et satisfaire ainsi des créneaux de niche. Toutefois, une telle avenue pose les défis de s'accorder au marché et de se déployer dans une perspective de cohabitation des usages.

#### 2.2.4 Production ovine

##### 1. Profil des fermes

Le Québec comptait en 2006 1 337 fermes ovines avec un cheptel de 306 808 têtes. Selon l'Institut de la statistique du Québec, l'inventaire moyen de moutons et d'agneaux dans la région Centre du Québec s'élevait à 21 929 têtes en 2005-2006. La MRC de l'Érable avait pour sa part à son actif sur son territoire un cheptel de 6 228 têtes, impliquant le travail d'une vingtaine de producteurs.

##### 2. Répartition

La production est concentrée dans trois municipalités et principalement dans les zones du Piémont et des Appalaches. Les municipalités de Sainte-Sophie-d'Halifax, de Plessisville et d'Inverness regroupaient 95 % du troupeau de la MRC avec respectivement 2 486 (40 %), 1 970 (32 %) et 1 440 têtes (23 %) (Tableau 15).

**Tableau 15 : Répartition du nombre de producteurs en production ovine et du cheptel par municipalité, 2007**

Municipalités	Producteurs/fermes	Têtes	Têtes/producteur	% du cheptel total
Sainte-Sophie-d'Halifax	7/5	2 486	355	40
Inverness	5/4	1 440	288	23
Autres municipalités	8/8	2 302	288	37
<b>Total</b>	<b>20/16</b>	<b>6 228</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : MAPAQ Centre du Québec, 2009

Parmi l'ensemble des MRC de la région, celle de L'Érable se classe au deuxième rang quant au nombre d'exploitations ovines sur son territoire, soit 16 entreprises. Ce secteur a connu un essor au cours des dernières décennies. Mais la période de 2001 à 2006 a été marquée par un ralentissement avec la fermeture de 7 entreprises.

### 3. Défi

**Le défi qui se présente est de poursuivre l'essor qu'a connu ce secteur de production au cours des dernières décennies afin de ne pas perdre l'expertise acquise et de poursuivre son évolution en produisant des produits différenciés de marque.**

## 2.2.5 Production caprine

### 1. Profil des fermes

En 2006, le cheptel de chèvres au Québec comptait 20 499 têtes, réparties dans 268 exploitations de 10 chèvres et plus<sup>27</sup>. Parmi ce nombre, 6 fermes étaient situées dans la MRC de l'Érable et aucune d'entre elles n'était certifiée biologique. La MRC de l'Érable se classe au quatrième rang dans la région du Centre-du-Québec<sup>28</sup> quant au nombre d'entreprises.

En moyenne, les fermes laitières caprines produisent 738 hectolitres de lait par année<sup>29</sup>. L'arrivée d'une nouvelle usine de transformation et de commercialisation du lait de chèvre dans la MRC, Madame Chèvre établie à Princeville, s'avère un élément majeur au niveau du développement de la production sur le territoire<sup>30</sup> en assurant un débouché pour la production de lait.

<sup>27</sup> Association laitière de la chèvre du Québec, 2006-2007

<sup>28</sup> MAPAQ, 2008.

<sup>29</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

<sup>30</sup> MAPAQ, 2008.

## 2. Répartition

Le cheptel se trouvait dans 6 municipalités de la zone agricole avec un troupeau global de 945 têtes réparties dans 6 entreprises distinctes (2007)<sup>31</sup>.

## 3. Défi

**Le défi qui se pose est de poursuivre le développement de cette filière en prenant appui sur l'expertise en place, la vocation herbagère de la zone agricole, tout en accueillant et soutenant de nouveaux entrepreneurs, afin d'augmenter si possible le cheptel à la recherche d'une masse critique plus importante. Comme dans d'autres secteurs animaux, la recherche de produits différenciés est à prioriser afin de se démarquer au plan régional et territorial.**

### 2.2.6 Diagnostic secteur animal

#### 2.2.6.1 Forces

- L'agriculture est diversifiée sur le territoire de la MRC grâce à la présence de 8 types de productions animales;
- Le cheptel moyen des productions animales de la MRC est en progression et occupe l'ensemble du territoire des Appalaches et du Piémont avec une présence moins marquée dans la zone des basses terres;
- La production laitière demeure la principale production en termes de revenus et de nombre de fermes sur le territoire de la MRC, c'est le moteur. Ce secteur de production est structurant et dynamise les communautés présentes dans la zone agricole;
- La consolidation de ses entreprises laitières a été marquée par une augmentation de la production et une diminution du nombre de fermes et du cheptel; les entreprises ont amélioré leurs quotas et s'avèrent plus productives;
- La productivité moyenne des fermes laitières de la MRC de l'Érable est supérieure à la moyenne provinciale;
- La production laitière valorise les sols de la zone agricole par la culture de fourrage, de pâturage, de céréales et oléagineux;

---

<sup>31</sup> MAPAQ Centre du Québec, 2009

- La production animale met en valeur le paysage de la zone agricole ce qui est bénéfique lorsqu'il est question de tourisme et d'agrotourisme.

### **2.2.6.2      *Faiblesses/contraintes***

- Les productions bovines et porcines offrent des produits peu différenciés. Peu d'entreprises sont certifiées biologiques;
- La production porcine est concentrée dans quelques municipalités situées principalement au nord-est du territoire. L'évolution de cette production ne peut engendrer des problématiques de cohabitation sur le territoire (odeur principalement). De plus, la culture de céréales, maïs et protéagineux servant en partie à l'alimentation du cheptel entraîne une dégradation de l'environnement par la pollution de l'eau des cours d'eau. Cette zone est considérée dégradée et en excédent pour les fumiers et lisiers et aucune augmentation des superficies en culture n'est autorisée;
- En général, quand il est question de commercialisation et de mise en marché des produits frais et transformés, dans les productions non contingentées les compétences des producteurs en la matière sont moins développées que celles touchant les techniques de production.

### **2.2.6.3      *Opportunités***

- La production animale est omniprésente sur l'ensemble du territoire de la MRC et de façon plus marquée dans la zone du Piémont et des Appalaches. La diversification des produits d'élevage sur la base de la quantité et la qualité des herbages retrouvés dans les pâturages (ex. : ovins, caprins, bœufs à l'herbe) est opportune pour augmenter les cheptels en fonction de produits distincts du terroir et assurer une occupation encore plus dynamique du territoire agricole de la MRC. ;
- La viande de chevreau connaît une demande à la hausse au Québec depuis quelques années. Il serait intéressant de promouvoir cette production en émergence sur le territoire et de soutenir l'établissement de nouveaux entrepreneurs pour assurer le développement de cette filière;
- L'abattoir multi espèces de la Coopérative de viande les deux Rives situé à Bécancour et dont la salle de découpe se trouve à Saint-Grégoire constitue un actif important pour le développement, la diversification des productions animales et la valorisation des viandes du terroir de la MRC, particulièrement dans des petits

créneaux de marché. Cet abattoir manque actuellement de volume pour atteindre la rentabilité. Les opérations d'abattage se font pour le veau, le porc, le bœuf, l'agneau et les grands gibiers.

#### **2.2.6.4 Menaces**

- La fermeture de l'abattoir multi-espèces de Bécancour.
- L'endettement est élevé dans les entreprises agricoles et tout particulièrement dans le secteur laitier. Dans une étude publiée en 2006, Raymond Lavallois stipule qu'il y a 20 % et plus de fermes en nette surcapitalisation et 25 à 50 %, voire plus, qui sont au-delà d'un niveau de capitalisation permettant les meilleurs résultats économiques<sup>32</sup>. Ces résultats d'étude sont généralisables à la MRC de l'Érable, puisque l'échantillon de fermes laitières servant à l'étude provenait majoritairement du Centre du Québec.

Les risques financiers sont réels et les agriculteurs doivent en assurer une gestion adéquate afin d'assurer la pérennité des entreprises laitières d'une part et celles des autres secteurs de production, d'autre part, en s'assurant d'une marge de manœuvre pour contrer les situations non contrôlables comme une hausse des taux d'intérêt et/ou du prix des intrants agricoles. Le manque de rigueur à ce chapitre menace actuellement la pérennité de plusieurs entreprises.

### **2.3 Productions végétales**

#### **1. Portrait général**

Le territoire de la MRC de l'Érable est marqué par la diversité des productions végétales qui s'y trouvent. En 2005, huit productions se partageaient plus de 34 500 ha de terrain (tableau 17). Cela représente 28 % de la zone agricole de la MRC. En moyenne, la valeur des terres agricoles du Centre-du-Québec est inférieure à celles de la province, soit 6 165 \$ / ha contre 7 081 \$ / ha pour le Québec<sup>33</sup>.

**Selon les données de la carte écoforestière, les terres cultivées et les pâturages couvrent 32 % du territoire de la MRC, soit 412,6 km<sup>2</sup> et elles se distribuent entre les trois zones de la façon suivante : 16,2 % (67 km<sup>2</sup>) de cette superficie est située dans**

---

<sup>32</sup> Raymond Lavallois, Surcapitalisation en agriculture au Québec : vrai ou faux? Colloque de l'entrepreneur gestionnaire, Drummondville, 23 novembre 2006, CRAAQ.

<sup>33</sup> Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, AGECO édition 2009.

**les basses terres, 47,2 % (194,6 km<sup>2</sup>) dans le piémont et 36,6 % (151 km<sup>2</sup>) dans les Appalaches.**

Bien que les fourrages, les céréales et protéagineux couvrent la plus grande superficie, soit plus de 77 % selon les données du tableau suivant, ces productions ne génèrent que 22,9 % des revenus dans la MRC. Ces productions servent principalement à l'alimentation du cheptel et ne sont pas comptabilisées comme des revenus. Par ailleurs, l'acériculture et la production de canneberges contribuent à près de 60 % des revenus tirés des productions végétales dans la MRC. On comprend bien comment ces productions s'avèrent structurantes. Dans le premier cas, cette production offre aussi une valeur culturelle, dans le second, il s'agit d'une production d'émergence récente qui a fortement contribué à vitaliser les municipalités concernées.

**Tableau 16 : Répartition des productions végétales dans la MRC de l'Érable, 2005**

Type de production	Nombre d'entreprises	Superficie (ha)	Revenus dans la MRC (M\$)	% des revenus dans la MRC	Revenus dans la région (M\$)
Acériculture	344	7 082	10,2	33,9 %	18,0
Canneberge	17	299	7,7	25,6 %	30,0
Céréales et protéagineux	215	8 433	5,9	19,6 %	111,2
Horticulture	15	202	2,0	6,6 %	8,7
Serres	4	3	1,8	6,0 %	9,3
Légumes	5	152	1,5	5,0 %	14,0
Fourrages	426	18 240	1,0	3,3 %	4,3
Fruits	11	114	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Total</b>	<b>1 037</b>	<b>34 525</b>	<b>30,1</b>	<b>100 %</b>	<b>195,5</b>

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2005.

La zone agricole de la MRC est principalement herbagère avec plus de 50 % des superficies et considérant l'importance des productions laitières et bovines.

## 2. Défi

**Le défi qui se présente est de maintenir et développer cette vocation herbagère qui ouvre à la population et aux visiteurs un paysage rural de grande qualité et de l'associer à un ajout de valeur au niveau des productions animales.** De plus, les surfaces fourragères et herbagères assurent une diversité de l'écosystème, la prévention de l'érosion des sols et de la pollution diffuse. Ces productions permettent aussi de stocker le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et de diminuer ainsi le gaz à effet de serre. Cette

vocation herbagère est conditionnée par la présence de la production animale dans la zone agricole.

### 2.3.1 Céréales et protéagineux

Les céréales et protéagineux génèrent annuellement 5,9 millions de dollars dans les fermes de la MRC. Cette catégorie inclut le maïs grain, lequel accapare plus de 3 000 hectares. Les deux tableaux suivants présentent la distribution sur le territoire des superficies en culture et des producteurs. Ce secteur de production rejoint 320 producteurs qui cultivent 8 204 hectares. La majorité des superficies en céréales se trouvent dans la zone du Piémont. Par ordre d'importance en termes de superficies cultivées voici les principales cultures : le maïs (3 084 ha), le soja (1 631 ha), l'orge (1 528 ha), l'avoine (1 349 ha), le blé (410 ha), le canola (103) et les céréales mélangées (99 ha).

**Tableau 17 : Répartition des producteurs et des superficies en production de céréales et oléagineux**

MRC DE L'ÉRABLE	Total céréales et oléagineux		
	Producteurs	ha	Ha/producteur
Princeville	102	2 396	24
Lyster	60	2 171	36
Plessisville	53	1 861	35
Laurierville	42	820	20
Sainte-Sophie-d-Halifax	26	503	19
Inverness	20	305	15
Saint-Pierre-Baptiste	8	97	12
Saint-Ferdinand	6	35	6
Notre-Dame-de-Lourdes	3	16	5
<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>8 204</b>	<b>25</b>

Source : MAPAQ 2009



Plan de développement de la zone agricole MRC de l'Érable  
Diagnostic

**Tableau 18 : Nombre de producteurs et la superficie en céréales et oléagineux par municipalité, 2007**

MRC DE L'ÉRABLE Municipalité	AVOINE		ORGE		SOYA		MAÏS		BLÉ		CÉRÉALES MÉLANGÉES		CANOLA	
	Producteurs	ha	Producteurs	ha	Producteurs	ha	Producteurs	ha	Producteurs	ha	Producteurs	ha	Producteurs	ha
Inverness	12	151	6	120										
Laurierville	8	70	12	160	6	156	13	380						
Lyster	8	169	12	172	10	548	24	969	4	235				
Notre-Dame-de-Lourdes														
Plessisville	8	381	12	426	8	254	22	701						
Princeville	16	356	30	581	21	531	31	847						
Sainte-Sophie-d'Halifax	11	168			6	132	5	163						
Saint-Ferdinand	4	18												
Saint-Pierre-Baptiste	4	27												
Villeroy														
Regroupement	2	9	6	69	1	10	1	24	7	175	7	99	3	103
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>1 349</b>	<b>78</b>	<b>1 528</b>	<b>52</b>	<b>1 631</b>	<b>96</b>	<b>3 084</b>	<b>11</b>	<b>410</b>	<b>7</b>	<b>99</b>	<b>3</b>	<b>103</b>

Source : MAPAQ Centre du Québec, 2009

Les superficies dans ce secteur de production sont cultivées dans la zone du Piémont presque exclusivement. Il se fait un peu d'orge et d'avoine dans la zone des Appalaches, alors que dans les basses terres les superficies ensemencées sont négligeables.

Parmi l'ensemble des fermes produisant des céréales et protéagineux, deux d'entre elles se consacrent à l'agriculture biologique. En moyenne, ces entreprises y tirent 22 % de leurs revenus, alors que 70 % de leur chiffre d'affaires est assuré par l'acériculture biologique<sup>34</sup>.

### **2.3.2 Fruits et légumes et cultures abritées**

En 2007, Le MAPAQ a recensé 622 hectares en production fruitière et 108 hectares en légumes (tableau 19) sur le territoire de la MRC de l'Érable, chez quelque 41 producteurs. Parmi ces producteurs, 36 étaient spécialisés dans la production de fruits dont 21 cultivaient la canneberge. Cinq autres entreprises produisaient des légumes. La majorité des exploitations fruitières et légumières sont concentrées dans les zones géographiques des basses terres et du piémont, lesquelles offrent des conditions agroclimatiques adéquates. Selon la carte du MAPAQ intitulée « Sols propices à la culture de fruits et légume, MRC de l'Érable », les cultures de fruits et légumes poussent davantage dans les sols contenant plus de 70 % de sable, ce qui aide au drainage, limite l'incidence des maladies racinaires et facilite les travaux aux champs en tout temps.

Les fermes maraîchères et de cultures abritées sont peu présentes sur un territoire dont la vocation est avant tout animale et fourragère.

---

<sup>34</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

**Tableau 19 : Superficies (ha) légumières et fruitières par municipalité, MRC de l'Érable, 2007**

	Inverness	Laurierville	Lyster	Notre-Dame- de-Lourdes	Plessisville	Princeville	Sainte- Sophie- d'Halifax	Saint- Ferdinand	Saint-Pierre- Baptiste	Villeroy	MRC Érable
<b>LÉGUMES</b>											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>108</b>
<b>FRUITS</b>											
Canneberges		77	45	240		<b>84</b>				88	<b>534</b>
Pommes	0	0	0	0	0	<b>41</b>	0	0	0	0	<b>42</b>
Fraises	<b>2</b>	0	0	0	14	<b>2</b>	0	0	<b>2</b>	0	<b>21</b>
Bleuets	2	0	0	0	<b>15</b>	<b>1</b>	0	0	<b>2</b>		<b>20</b>
Framboises	<b>2</b>	0	0	0	0	<b>2</b>	0	0	<b>1</b>	0	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>622</b>

Source : MAPAQ, 2009.

## Production de légumes

Bien qu'elle ne compte que cinq entreprises sur le territoire de la MRC de l'Érable, la production légumière a généré 1,5 million de dollars de revenus en 2005. La production de choux, citrouilles, maïs sucrés et tomates se retrouvent dans les municipalités de Lyster, Princeville, Laurierville et Saint-Ferdinand. Pour sa part, Saint-Pierre-Baptiste se distingue en comptant, sur son territoire une variété de légumes tels que les betteraves, carottes, concombres, courges, échalotes, laitues, haricots, oignons, poivrons et tomates.

### 2.3.3 Production fruitière et abritée

#### 1. État de la production

La production fruitière de la MRC de l'Érable est partagée entre les productions de canneberges (86 %), pommes (7 %), bleuets (3 %), fraises (3 %), framboises (1 %). Si on exclut la production de canneberges, 15 entreprises produisent des fruits dans la MRC. Certaines fermes produisent plus d'une catégorie de fruits. Il en est le cas pour les productions de fraises qui est combinée à celle de la framboise. Les combinaisons bleuets-pommes et bleuets-canneberges sont aussi pratiquées.

## 2. Défi

Le défi à relever est d'augmenter la valeur de production et les superficies en production de fruits et légumes dans les zones propices à la production tout en développant des circuits courts de commercialisation pour rejoindre les consommateurs de la MRC et les visiteurs. Le marché extérieur à la MRC doit également être considéré dans un plan de développement de ces productions étant donné la population relativement peu nombreuse de la MRC.

Les cultures abritées sont peu présentes sur le territoire de la MRC. Cinq entreprises ont pignon sur rue pour une superficie en production de 25 107m<sup>2</sup> (tableau 21). Ces entreprises se trouvent dans 3 municipalités soit Princeville, Laurierville et Plessisville avec respectivement 23 913, 915 et 279 m<sup>2</sup>.

**Tableau 20 : Cultures abritées par municipalité**

Municipalité	Types de cultures (m <sup>2</sup> )					Superficie totale	
	Fleurs	Potées fleuries	Plantes vivaces	Légumes	Autres	m <sup>2</sup>	ha
Princeville	15 551	5 574	2 323	465	0	23 913	2,39
Laurierville	625	250	0	40	0	915	0,09
Plessisville	0	0	0	0	279	279	0,03
<b>TOTAL</b>	<b>16 176</b>	<b>5 824</b>	<b>2 323</b>	<b>505</b>	<b>279</b>	<b>25 107</b>	<b>2,51</b>

Source : MAPAQ 2009

### 2.3.4 Canneberge

#### État de la production

Général déjà plus de 25 % des revenus issus des productions végétales en 2005, la production de canneberges représente un secteur économique important dans la région. En fait, la MRC de l'Érable se classe au deuxième rang au niveau provincial quant au volume de canneberges produites sur son territoire<sup>35</sup>. En 2007, 21 entreprises (17 en

<sup>35</sup> MAPAQ, 2008.

2005) cultivaient 534 hectares de canneberges, réparties entre les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes (240 ha), Villeroy (88 ha), Princeville (84 ha), Laurierville (77 ha) et Lyster (45 ha). Il est à noter que la production biologique de canneberges se réalise sur près de 30 % des superficies en culture<sup>36</sup>.

Les milieux humides potentiels représentent quelque 103 000 ha dans la région du Centre du Québec. Au regard de l'industrie de la canneberge, ils représentent bien un potentiel de support à la production, alors qu'en contrepartie ils ont une importance écologique au regard du cycle de l'eau, de la faune et de la flore.

Selon Canards illimités, les milieux humides qui pourraient être dédiés à cette industrie représentent plutôt environ 38 000 ha.

À la recherche d'un consensus, le MAPAQ (Monsieur Jacques Painchaud, c. pers.) a proposé une cartographie faisant valoir que la superficie pouvait être consacrée à cette industrie serait de l'ordre de 53 000 ha. L'analyse ministérielle tient à un arbitrage entre les diverses vocations de ces milieux visant une conservation intégrale des milieux les plus favorables à l'écologie globale et la mise en valeur éventuelle de milieux favorables à l'industrie.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs joue un rôle moteur dans la protection de ces milieux et le développement de l'industrie. Il vise la conservation des milieux humides et souhaite que les MRC concernées complètent ce mandat en adoptant des Règlements de contrôle intérimaire. Chacune des nouvelles implantations doit, en effet, être sanctionnée par un certificat d'autorisation. La MRC de l'Érable, pour sa part, a identifié un certain nombre d'espaces sous affectation de conservation afin de protéger les aires offrant la plus grande valeur écologique.

On le constate, le développement de cette industrie, porteuse en termes d'emploi et de structuration des communautés concernées (Julien Caron, 2008), ne fait pas l'objet d'un consensus affirmé quant à son extension sur le territoire dans les milieux humides. Mais les techniques de productions ont ainsi évolué dans le temps qu'aujourd'hui, **la canneberge se cultive mieux dans les sols minéraux (sable) que dans les milieux humides. Ces milieux sont plus faciles à aménager et donnent de meilleurs rendements.**

Le comité canneberge regroupe les MRC du Centre-du-Québec ainsi que différents ministères et travaille à développer une vision commune pour la conservation des

---

<sup>36</sup> MAPAQ, 2007 (tableau Excel)

milieux humides. De cette vision commune découlera certaines actions chez les producteurs telles que l'adoption de bonnes pratiques et d'un cahier de charges.

À l'intérieur de la MRC, les cannebergières sont concentrées dans la zone des basses terres. Pour se développer, la canneberge a besoin d'un sol sablonneux dont le pH se situe près de 4 et 5<sup>37</sup>. Compte tenu des besoins spécifiques de cette production, la MRC accueille maintenant à Notre-Dame-de-Lourdes le Club Environnemental et Technique Atocas Québec (CÉTAQ). Parmi l'ensemble des intervenants dans le milieu agricole et agroalimentaire de la MRC, le CÉTAQ fait parti du secteur de services « Expertise / Support ». Leur localisation fine est produite à l'atlas agricole.

## 1. Défis

L'évolution de l'industrie de la canneberge offre plusieurs enjeux et défis. En termes d'enjeux, **le nécessaire arbitrage entre la préservation du milieu pour sa valeur écologique et son utilisation à des fins agricoles** se situe en lien direct avec la planification, le contrôle et la mise en valeur du territoire. D'autre part, le développement de cette industrie constitue un levier de dynamisation des communautés, d'autant que cette industrie intègre les fonctions de production et de transformation.

Compte tenu de l'importance de cette production sur le territoire, **l'émergence d'un plan de développement concerté impliquant l'industrie, l'Association des producteurs, les ministères et organismes municipaux impliqués favoriserait un développement mieux articulé de cette industrie** et surtout, une planification concertée représente un enjeu important pour les MRC concernées, en particulier celle de l'Érable. Il s'agit ici de mieux cerner le potentiel réel de déploiement de cette industrie dans l'espace en vue d'un développement optimal.

### 2.3.5 Production acéricole

L'acériculture est en quelque sorte l'emblème de la MRC de l'Érable. D'après le tableau 21, 48 % des entailles de la région du Centre-du-Québec s'y retrouvent. La zone géographique des Appalaches est en partie responsable de cette concentration. En effet, les municipalités d'Inverness (27 %), Saint-Ferdinand (18 %) et Sainte-Sophie-d'Halifax (14 %), toutes situées dans cette zone, dominent la production.

---

<sup>37</sup> Wikipédia, site Internet consulté le 27 octobre 2009.

**L'acériculture est régulièrement combinée à d'autres productions agricoles et/ou forestières** sur une même exploitation ce qui, n'en fait alors pas une production de spécialité, mais d'appoint. La combinaison de deux productions dans deux secteurs de spécialités sur une même entreprise, comme par exemple le lait, le porc, le bovin et l'acériculture, demande beaucoup de travail. Par ailleurs, l'ajout d'une production secondaire comme l'acériculture permet à des fermes de conserver et de rémunérer une main-d'œuvre à l'année. **Selon les données du MAPAQ, 38,5 % des producteurs acéricoles retirent plus de 90 % de leurs revenus totaux de cette production. On retrouve donc une partie relativement importante des producteurs pour qui il s'agit d'une production de spécialité.**

L'acériculture comme production d'appoint se caractérise par des érablières qui sont en moyenne relativement plus petite que les érablières dites industrielles qui, de façon générale, exploitent plus de 10 000 entailles, seuil minimum, selon les experts du secteur, pour permettre à l'exploitant d'en vivre convenablement. En effet, les érablières de la MRC comptent en moyenne 5 217 entailles par producteur soit l'équivalent d'environ 4 300 entailles par ferme tel que présenté au tableau 22. En 2001, la MRC de l'Érable se classait au 2<sup>e</sup> rang chez les principales MRC acéricoles du Québec avec 1 168 entailles par km<sup>2</sup> et le nombre de fermes déclarantes avec 0,31/ km<sup>2</sup>.

**Tableau 21 : Nombre de fermes et nombre d'entailles par municipalité, MRC de l'Érable, Centre-du-Québec, Québec, 2006**

Municipalités	Nb producteurs	Nombre d'entailles	Entailles/ producteur	Répartition dans la MRC	Nombre ha 1999 <sup>1</sup>	Nombre ha 2007	2007/1999 %
<b>Inverness</b>	<b>65</b>	<b>375 300</b>	<b>5774</b>	<b>25 %</b>	<b>2545</b>	<b>1 709</b>	<b>-33 %</b>
<b>Saint-Pierre-Baptiste</b>	<b>53</b>	<b>256289</b>	<b>4836</b>	<b>17 %</b>	<b>1568</b>	<b>1238</b>	<b>-21 %</b>
<b>Plessisville</b>	<b>30</b>	<b>247225</b>	<b>8241</b>	<b>16 %</b>	<b>694</b>	<b>1137</b>	<b>64 %</b>
<b>Saint-Ferdinand</b>	<b>54</b>	<b>242700</b>	<b>4494</b>	<b>16 %</b>	<b>1373</b>	<b>1284</b>	<b>-6 %</b>
<b>Sainte-Sophie-d'Halifax</b>	<b>44</b>	<b>196207</b>	<b>4459</b>	<b>13 %</b>	<b>1228</b>	<b>924</b>	<b>-25 %</b>
Laurierville	16	75100	4694	5 %	321	350	9 %
Princeville	16	73950	4622	5 %	601	378	-37 %
Lyster	6	17500	2917	1 %	244	88	-64 %
Villeroy	3	15800	5267	1 %	187	67	-64 %
Notre-Dame-de-Lourdes	1	2500	2500	0 %	134	8	-94 %
<b>MRC Érable</b>	<b>288</b>	<b>1 502 571</b>	<b>5217</b>	<b>100 %</b>	<b>8 895</b>	<b>8 372</b>	<b>-6 %</b>

Source : fiche d'enregistrement MAPAQ 2007.

<sup>1</sup>Source : inventaire du potentiel acéricole, MAPAQ et CLD de l'Érable, 1999

Pour la période 1999-2007, la superficie en exploitation a diminué de 6 % dans la MRC, avec des baisses significatives dans les municipalités grandes productrices telles qu'Inverness (-33 %), Sainte-Sophie-d'Halifax (-25 %) et Saint-Pierre-Baptiste (-21 %). Par contre, la municipalité de Plessisville a augmenté significativement sa superficie (64 %) en exploitation au cours de la même période permettant ainsi de maintenir le niveau de production de la MRC. La mise en marché est chapeautée par le plan conjoint

qui contingente la production afin d'établir les conditions de production et de mise en marché des produits de façon ordonnée. L'imposition de quota de production, la faiblesse des prix, les stocks élevés peuvent expliquer la diminution de la production dans certaines municipalités.

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2007, 22 exploitations acéricoles possèdent la certification biologique. Malgré le caractère saisonnier de la production, près de 32 % des fermes acéricoles biologiques se consacrent uniquement à cette production. Pour les autres exploitations biologiques, l'acériculture représente en moyenne 65 % de leurs revenus<sup>38</sup>.

Dans un document intitulé « Agriculture et agroalimentaire dans la MRC de l'Érable ; Un moteur pour l'économie, un secteur en mutation, des enjeux et des défis », le MAPAQ soutient que les érablières sur le territoire de la MRC sont souvent sous exploitées. En fait, les fermes acéricoles en exploitation occupent seulement 7 % de la zone agricole, soit 7 183 hectares.

Selon l'inventaire du potentiel acéricole de la MRC réalisé en 1999 par Martin Leblanc du MAPAQ pour le compte du CLD de l'Érable et du MAPAQ, on comptait alors en 1999 489 producteurs acéricoles, soit près de 30 % de plus qu'en 2007 (348), et 1,6 million d'entailles comparativement à 1,503 millions en 2007. Il était alors estimé par l'auteur de ce rapport que 5 444 ha d'érablières à bon potentiel étaient inexploitées. Seules les catégories EO (érablières rouges) et ER (érablières à sucre) avaient alors été retenues dans le calcul du potentiel (tableau 23). En termes d'occupation du territoire, le potentiel acéricole se situe principalement dans la zone géographique des Appalaches et du Piémont.

**Tableau 22: Potentiel de production non exploité par municipalité, MRC de l'Érable, 1999**

Municipalités	Érablière à sucre (ER) ha	Érablière rouge (EO) ha	Total ha
Princeville	243	1 203	1 446
Saint-Ferdinand	466	147	613
Lyster	100	470	570
Inverness	353	200	553
Plessisville	206	302	508
Villeroy	34	431	465
Sainte-Sophie-d'Halifax	321	138	459
Saint-Pierre-Baptiste	242	203	445
Laurierville	87	113	200
Notre-Dame-de-Lourdes	30	155	185
<b>MRC Érable</b>	<b>3 362</b>	<b>2 082</b>	<b>5 444</b>

Source : Inventaire du potentiel acéricole, MAPAQ et CLD de l'Érable, 1999.

<sup>38</sup> MAPAQ, 2007



Il faut par contre envisager ce potentiel de production dans le contexte de mise en marché des produits. **L'acériculture dépend dans une large mesure pour se développer du marché à l'exportation.** La diversité des produits et l'élargissement des marchés extérieurs sont donc des conditions essentielles à l'augmentation de la production acéricole. La coopérative Citadelle, la fédération des producteurs acéricoles du Québec et d'autres entreprises investissent beaucoup à ce chapitre à la fois pour développer le marché du Québec et celui de l'exportation. On conçoit donc que le développement de cette production doit être envisagé sous le prisme du système de quotas et de la diversité des produits livrés à la ferme.

Ce secteur de production offre également un terrain propice à l'innovation dans le processus de production. Le coût de chauffage est le plus important en production. La recherche de nouvelles sources et de nouvelles formes de combustibles est une option qui s'offre pour diminuer les coûts de production. C'est ainsi que des évaporateurs chauffés aux copeaux de bois pourraient être sur le marché bientôt. Les granules de bois demeurent également une option au bois naturel ou au mazout à la condition que les approvisionnements soient en quantités nécessaires et régulières.

Quant à la transformation de la matière première, des efforts sont également consentis par l'industrie pour en augmenter la performance. Selon monsieur Richard Turmel du MAPAQ du Centre du Québec, des efforts sont actuellement consentis pour améliorer la technologie afin d'augmenter la concentration du sucre dans l'eau à bouillir. Au plan de l'innovation, ce secteur peut compter sur deux acteurs d'importance dans la région, soit la coopérative Citadelle et le centre de R&D Acer.

## 2. Enjeux et défis

Le développement de la filière "érable" suggère plusieurs enjeux et défis qui tiennent à la durabilité, à l'amélioration de l'efficacité, à la mobilisation des acteurs au pairage avec d'autres productions et globalement à l'affirmation d'un leadership.

Au plan de la durabilité, les érablières sont souvent des forêts matures. Le renouvellement de la ressource impose des pratiques sylvicoles bien documentées, qui pourraient contribuer à l'offre forestière. Au besoin, le remplacement des arbres coupés pour ouvrir la forêt à sa régénération pourrait favoriser une extension relative des érablières productives à même des aires potentielles. La durabilité, c'est-à-dire produire aujourd'hui selon les méthodes de gestion sylvicole reconnues qui garantissent la production de demain, constitue un enjeu à souligner.

L'innovation constitue aussi un enjeu de cette industrie. Elle peut prendre diverses formes soit l'économie d'énergie, la concentration de l'eau d'érable et le développement de produits. D'une part y a-t-il place à l'innovation, d'autre part, elle peut être appuyée financièrement.

La mobilisation des acteurs, producteurs et industriels interpelle un autre défi, celui de l'affirmation d'un leadership fort associé non seulement à l'image régionale, mais à l'innovation et la mise en marché.

Enfin, la diversité des productions animales et végétales suggère un défi d'associer l'érable à ces productions, comme ce pourrait aussi être le cas de la canneberge.

### **2.3.6 Productions émergentes**

Les nouvelles cultures fruitières indigènes, telles le chèvrefeuille comestible (camerise), le cerisier nain et l'amélanchier à feuille d'aulne présentent selon les spécialistes du MAPAQ, un bon potentiel de développement. Une quinzaine de variétés sont plantées et expérimentées à travers un réseau d'essais et d'expérimentation dans plusieurs régions du Québec. Dans le cas du cerisier nain, soit des griottes qui ont été sélectionnées pour la qualité de leurs fruits, leur rendement et leur rusticité, plus de 30 000 plants ont été vendus au Québec. Il n'existe qu'un seul verger de cerisiers nains au Québec et il se trouve en Mauricie. L'autocueillette y est pratiquée dans la saison de la récolte. Un verger d'amélanthes est exploité, pour sa part, dans la MRC de l'Érable.

Il y a donc de la place pour l'installation de nouvelles entreprises maraichères et fruitières en complément des productions plus conventionnelles comme la fraise, la framboise et le bleuet. Des efforts sont actuellement déployés pour accompagner le développement de ces nouvelles productions afin de mieux garnir l'assiette du consommateur québécois.

**La MRC de l'Érable pourrait profiter de ces efforts en innovation et diversification des productions agricoles actuellement consentis.** Cela contribue à l'enjeu de préservation et d'enrichissement de l'agroécosystème du territoire et à fournir aux consommateurs de la région et aux visiteurs une plus large gamme de produits aux couleurs et saveurs du terroir de L'Érable. Le développement de telles productions peut être associé à l'implantation en zone agricole de nouvelles unités de production.

### 2.3.7 Autres productions végétales

Cette section se veut plus théorique, car elle s'adresse à un secteur de production tout nouveau dans lequel la R&D et l'innovation prennent place de façon prioritaire. Très peu sinon pas d'activités sont en place sur le territoire de la MRC dans les domaines qui sont présentés. **Il est donc important de s'y intéresser afin d'évaluer comment ce secteur de production peut participer à l'évolution de la zone agricole de la MRC de l'Érable en termes de nouvelles entreprises et de nouveaux produits.**

Plusieurs segments de marchés se développent au Québec et ailleurs dans le monde pour la valorisation de biomasses en bioproduits industriels. Ce sont des produits non alimentaires et non pharmaceutiques qui sont élaborés à partir de biomasses, telles que les plantes cultivées, les arbres, les plantes aquatiques, les animaux et leurs résidus. Les plantes les plus connues au Québec pour la production de biomasse sont le saule, le panic érigé et le miscanthus.

À partir de cette biomasse, différents bioproduits de la bioénergie sont fabriqués, tels que des biocarburants (bioéthanol, biodiesel) et des biocombustibles solides (granules) ou gazeux (méthane) ou liquides (biohuile), des matériaux d'origine naturelle (biofibres, biocomposites, bioplastiques, etc.), des bioproduits de la chimie verte (biolubrifiants) et des bioproduits spécialisés en phytoprotection (biopesticides). La production de biocarburants de première génération, tels que le bioéthanol et le biodiesel, consomme plus d'énergie qu'elle n'en fournit et présente donc un bilan négatif en termes d'émission de gaz à effet de serre, alors qu'ils visent l'effet contraire<sup>39</sup>. Par ailleurs, la bioélectricité et le biochauffage sont en général plus efficaces et produisent moins d'émissions de GES que les biocarburants liquides et les combustibles fossiles.

Les plantes à biomasse peuvent être intéressantes dans la composition des bandes riveraines, en bordure des champs pour contrer les effets néfastes de l'érosion des sols et éolienne ainsi que pour contrôler la pollution diffuse générée par les engrais et les pesticides. Ces biomasses sont donc utiles à l'environnement et finançables par le programme Prime-Vert.

Le choix des filières doit se faire localement en fonction des ressources disponibles dans les communautés rurales. Les types et les volumes de biomasse disponible, les propriétés de cette biomasse, les technologies de transformation adaptées, les ressources humaines et financières disponibles, les besoins de la communauté, etc.,

---

<sup>39</sup> Évaluation internationale de la science et de la technologie agricoles au service du développement (2008). Recherche réalisée par David Pimentel et Tad Patzek de l'Université Cornell aux États-Unis.

sont autant de facteurs à prendre en compte pour le développement d'une production bioénergétique.

**Le défi est donc d'intéresser des promoteurs à développer ces marchés et à produire dans la zone agricole de la MRC les produits offrant un potentiel commercial. L'accompagnement de ces promoteurs fait partie de la stratégie à explorer pour répondre à ce défi.**

### 2.3.8 Diagnostic secteur végétal

#### 2.3.8.1 *Forces*

- La MRC possède certaines caractéristiques géographiques et climatiques favorables à une diversité de productions : canneberge, petits fruits, érablières, pomme de terre, avoine, orge, blé, lin, canola, productions animales nourries à partir de fourrages, pâturages et céréales produites en région, etc. ;
- Une nouvelle usine de transformation du canola est en opération à Bécancour ce qui offre une opportunité de marché;
- L'acériculture et la production de canneberge sont des productions d'appel pour la MRC.
- Les producteurs de canneberges ont accès à de l'expertise à proximité grâce à la présence du CÉTAQ à Notre-Dame-de-Lourdes;
- L'esprit entrepreneurial apporté et développé par l'industrie de la canneberge;
- L'obtention d'une certification environnementale est en cours dans le domaine de la canneberge contribuant ainsi à donner un caractère durable à la zone agricole de l'Érable;
- La MRC compte dans sa zone agricole une diversité de productions végétales et animales ainsi qu'une zone forestière importante, qui contribuent à sa biodiversité, composante essentielle du développement durable;
- Les conditions agroclimatiques de la région sont favorables à la culture de petits fruits et de légumes ;
- Les conditions agroclimatiques de la MRC sont en théorie favorables à de nouvelles productions végétales, telles que le saule, le panic érigé et le myscanthus qui peuvent être cultivées dans des zones mal utilisées présentement ou sur des sols en début de friche. Ces productions sont destinées à la transformation et donc à valeur ajoutée.

### **2.3.8.2      *Faiblesses/contraintes***

- La production biologique est présente sur le territoire, mais pas très répandue. Seulement 1 ferme fourragère possède cette certification. L'exemple de la canneberge est à considérer puisque la moitié des entreprises de ce secteur pratique un mode de production biologique;
- La production de fruits est peu diversifiée en termes de superficie cultivée. La canneberge occupe la plus large part avec plus de 85 % des superficies. Le coût d'implantation à l'hectare pour plusieurs productions est très élevé tel que la canneberge, la camerise et le cerisier nain. Il faut donc une bonne productivité pour rentabiliser cet investissement.;
- La gestion sylvicole des érablières tel que pratiquée actuellement ne permet pas, selon les experts, une régénération optimale de la population. La coupe d'arbres matures est nécessaire pour laisser la place aux jeunes pousses qui assureront le renouvellement de la production à long terme;
- L'expertise dans les productions émergentes (camerise, cerisier nain, amélanchier) est limitée, et peu d'entreprises et de superficies sont recensées dans la région, de même qu'au Québec ;

### **2.3.8.3      *Opportunités***

- Le couvert forestier correspond à 52 % de la zone agricole de la MRC. Cette étendue représente un milieu intéressant dans un premier temps pour l'exploitation acéricole et la sylviculture. Dans un second temps, les produits forestiers non ligneux tels que les champignons et le ginseng peuvent offrir des opportunités d'affaires. Un inventaire de ces produits doit être réalisé ainsi qu'une étude des marchés pour en évaluer le potentiel. Pour ce faire, la collaboration des propriétaires de boisés est nécessaire;
- La zone agricole offre un potentiel de mise en exploitation de nouvelles érablières qui se situent du côté des Appalaches principalement. Cette opportunité doit tenir compte des contingentements et des marchés, mais interpelle aussi la capacité d'innover et se distinguer;
- La valorisation des plantes fourragères et des céréales de la région en produits transformés à valeur ajoutée telle que la viande et les fromages;

- La diversification et l'augmentation de la production de légumes; seulement 5 fermes légumières sont présentes dans la zone agricole de la MRC.
- Il existe des possibilités de développement de la production de canneberge sur environ 2 000 ha sur le territoire de la MRC. Cette production doit servir de produit d'appel de la MRC et de secteur modèle pour les entrepreneurs de la région;
- L'augmentation de la production biologique.

La production biologique est un secteur qui jouit d'une demande toujours croissante au Québec et ailleurs dans le monde. À titre indicatif, en Amérique du Nord, les ventes de viandes biologiques ont augmenté de 51 % en 2005<sup>40</sup>. En France, le marché des produits biologiques était en hausse de 25 % en 2008. Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 10 % de 1999 à 2005 tous secteurs de produits confondus<sup>41</sup>. Au Québec, cette croissance de la demande est évaluée à 20 % par année<sup>42</sup>. Les produits biologiques se sont démocratisés et il y en a maintenant partout, sauf en ce qui concerne la viande biologique qui est encore très difficile à trouver dans les supermarchés. Le choix de ce mode de production se fait avant tout parce qu'il répond aux valeurs du producteur en plus de répondre à un marché de créneau qui a par ailleurs ses exigences. Un centre d'expertise et de transfert de connaissance est en place au Cégep de Victoriaville et dont l'expertise peut servir aux entreprises de la MRC;

- La production de bioproduits

Le gouvernement du Québec et le MAPAQ s'intéressent aux bioproduits dans une perspective de développement durable. Présentement, il existe une bonne demande à moyen terme pour certaines filières : biodiesel, bioéthanol, biogaz à partir du lisier, biocombustibles solides à partir de cultures pérennes et matériaux d'origine naturelle<sup>43</sup>. Les terres en friche ou les terres sous-utilisées peuvent présenter à petite échelle et de façon expérimentale une avenue intéressante pour la production de biomasse, notamment le panic érigé, le saule ou le myscanthus ;

- La récolte et la transformation de biomasse forestière résiduelle servant au chauffage de serres, de bâtiments et aux évaporateurs dans les érablières.

---

<sup>40</sup> Tiré du Bio Clips, Volume 14, no 30, octobre 2006.

<sup>41</sup> Site Internet <http://www.notre-planete.info/actualites>, consulté le 8 juin 09.

<sup>42</sup> Frédéric Paré, Vers un système agroalimentaire équitable et durable, Équiterre, 2005.

<sup>43</sup> Bioproduits et bioprocédés industriels. Une perspective agricole québécoise. Document d'orientation (non publié) préparé par le Comité ministériel sur les bioproduits et bioprocédés industriels. Rapport final, juin 2008.

#### **2.3.8.4 Menaces**

- Le secteur des productions végétales demande aux producteurs des compétences dans le marketing de leurs produits lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des consommateurs. Ces compétences ne sont pas les mêmes que celles pour produire. L'exemple de la canneberge en terme d'esprit d'entrepreneuriat est à suivre pour contrer cette menace.

### **2.4 Friches, terres louées et espaces vacants**

Les friches, les terres louées et les espaces vacants en zone agricole constituent autant d'espaces favorables à la mise en place de nouvelles occupations et de nouvelles productions agricoles. C'est dans un tel contexte que leur examen est regroupé ici.

#### **2.4.1 Friches**

Les espaces en friche ou en abandon peuvent constituer une opportunité de déploiement d'activités agricoles. On estime selon les données du MAPAQ que les surfaces en abandon représentent environ 900 ha.

Une analyse de leur répartition à partir des informations provenant du MAPAQ (fiches d'enregistrement) permet d'en situer l'importance relative. Ainsi, on retrouve deux blocs plus importants à Lyster (100 ha) et à Villeroy (185 ha) qui représentent plus du quart de ces surfaces et qui s'expliquent sans doute par l'humidité relative des sols (tableau 23).

Ailleurs sur le territoire, les friches déclarées par des producteurs représentent généralement des surfaces limitées, généralement de moins de 10 ha. De telles aires ne soulèvent pas une grande préoccupation, ni une grande opportunité pour de nouveaux établissements.

Il pourrait s'avérer d'un plus grand intérêt de caractériser les aires en friche de plus de 10 ha pour mieux en saisir le potentiel et les opportunités qui pourraient s'en dégager. Il en existe une vingtaine de sites comme l'illustre la cartographie des superficies en friche produite à l'intérieur de l'atlas produit en annexe.

**Tableau 23 : Répartition des superficies sous-utilisées ou en friche**

<b>Municipalités</b>	<b>Superficies (ha)</b>	<b>Sites</b>
Lyster	232	7
Villeroiy	222	3
Princeville	116	8
Plessisville	85	5
Saint-Ferdinand	67	9
Laurierville	53	4
Notre-Dame-de-Lourde	51	3
Saint-Pierre-Baptiste	42	6
Inverness	31	3
Sainte-Sophie-d'Halifax	8	2
<b>Total</b>	<b>907</b>	<b>50</b>

Source : MAPAQ 2009

## **2.4.2 Les terres offertes en location**

L'atlas agricole produit a permis de visualiser l'importance des terres louées sur le territoire. La consolidation des fermes a sans doute joué un rôle important à cet égard. On peut croire aussi que des producteurs ayant abandonné la pratique agricole en ont conservé le capital foncier dont ils tirent profit par la location.

Quelque 12064 hectares sont déclarés en location à la base de données du MAPAQ. Il s'agit de surfaces importantes. Celles-ci constituent d'une part un soutien à la pratique agricole existante, d'autre part, au soutien de nouveaux projets agricoles le cas échéant. La carte des aspects fonciers produite à l'atlas montre la localisation des espaces concernés se concentrent dans la zone des Appalaches. Dans une perspective où l'un des enjeux de ce plan vise à un apport de nouvelles populations et de nouvelles activités en milieu agricole, ces surfaces pourraient jouer un rôle significatif.



### **2.4.3 Les surfaces vacantes**

Les surfaces vacantes en zone agricole constituent éventuellement la meilleure opportunité d'établissement en zone agricole. C'est pourquoi et compte tenu de l'orientation de la MRC de procéder à une demande à portée collective à la CPTAQ que le repérage en a été réalisé par le service de géomatique de la MRC.

### 3. La transformation alimentaire

#### 3.1 *Portrait général*

La transformation alimentaire dans la MRC de l'Érable touche deux types d'entreprises; les producteurs-transformateurs et les usines de transformation..

Les producteurs-transformateurs sont au nombre de 53 et plus de 60 % d'entre eux sont localisés dans la zone des Appalaches compte tenu de la présence de nombreuses érablières en exploitation<sup>44</sup>. Selon la carte du MAPAQ intitulée « Producteurs qui ont des revenus provenant de la transformation des produits à la ferme », les municipalités de Saint-Pierre-Baptiste (12), suivi de Sainte-Sophie-d'Halifax (11) et d'Inverness (8) et Saint-Ferdinand (8), comptent le plus grand nombre de producteurs-transformateurs sur leur territoire.

Selon une étude réalisée par Emploi Québec en 2005, plus de 6 % des entreprises du secteur de la fabrication de la MRC de l'Érable œuvrent en transformation alimentaire. Ce secteur d'activité procure également 11 % des emplois dans le domaine de la fabrication<sup>45</sup>. La MRC compte plusieurs grandes entreprises de transformation de produits alimentaires sur son territoire, dont certaines d'importance qui jouent un rôle structurant dans la dynamique du territoire ;

Les principaux transformateurs alimentaires de la MRC de l'Érable sont<sup>46</sup> :

- Citadelle, Coopérative de producteurs de sirop d'érable du Québec	170 emplois
- Fromages Côté Ltée (Saputo)	163 emplois
- Olymel	
Aliments Prince SEC / division Aliments Vermont	610 emplois
Aliments Prince SEC / division Aliments	
- Fruit d'or	140 emplois
- Agropur	97 emplois
<i>Total :</i>	<i>1 180emplois</i>

À elles seules, ces cinq entreprises procurent 66 % des emplois en transformation alimentaire dans la MRC de l'Érable. Par ailleurs de plus petites entreprises telles

---

<sup>44</sup> MAPAQ 2009, carte intitulée « Producteurs qui ont des revenus provenant de la transformation des produits à la ferme »

<sup>45</sup> Emploi Québec, 2005.

<sup>46</sup> Selon le Relevé des entreprises manufacturières du CLD de l'Érable, 2009.

qu'Éco-Délice et Madame Chèvre contribuent à l'innovation et au développement de produits alimentaires.

Plusieurs investissements majeurs ont été réalisés dans ce secteur depuis les dernières années. En 2008, Fruit d'Or inc., une entreprise de séchage de canneberges et bleuets située à Notre-Dame-de-Lourdes a injecté 4,8M\$ afin d'accroître sa capacité de séchage et de mettre en place une nouvelle ligne de production dédiée aux produits de spécialité<sup>47</sup>. Cet investissement a permis de créer 15 nouveaux emplois.

## **3.2 Diagnostic de la transformation alimentaire**

### **3.2.1 Forces**

- La MRC compte une cinquantaine de producteurs-transformateurs sur son territoire qui commercialise des produits locaux auprès de la population et des visiteurs. Plusieurs vendent leur produit directement aux consommateurs (circuits courts de commercialisation);
- La MRC de l'Érable compte plusieurs entreprises agroalimentaires d'importance qui présentent un caractère structurant pour l'évolution de son territoire agricole. Celles-ci offrent des forces vives qui doivent jouer un rôle de leader au sein de la communauté et agir comme mentors auprès de jeunes entrepreneurs et ainsi renforcer l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC;
- Des créneaux sont porteurs, soit celui de la canneberge, des produits de l'érable de même que la production fromagère et la filière caprine.

### **3.2.2 Faiblesses/contraintes**

- Les producteurs-transformateurs sont des PME qui n'ont pas toujours l'information utile pour s'orienter dans l'accès à des services-conseils spécialisés en transformation en fonction de leurs besoins. Les grands transformateurs peuvent souvent s'offrir leur propre équipe de soutien;
- Le manque de capitaux disponibles pour le prédémarrage et le démarrage peut menacer la formation de nouvelles entreprises de transformation ;

---

<sup>47</sup> MDEIE, Centre-du-Québec, Communiqués de presse, 25 août 2008.

- La synergie entre les grandes entreprises de transformation et les autres acteurs du territoire de la MRC dédiés à l'appui et au développement des communautés est faible ou absente ce qui prive la MRC du soutien de leaders et d'entrepreneurs d'expérience.

### 3.2.3 Opportunités

- Le modèle de gestion des *chaînes de valeurs* permettrait de créer une synergie entre les producteurs agricoles, les transformateurs et les détaillants dans le but de mieux répondre aux besoins du consommateur. La participation du producteur au développement du produit est de mise et nécessaire pour produire la qualité que le consommateur réclame. Ce modèle permet aux partenaires de la chaîne de mieux coordonner leurs activités et livrer un produit qui corresponde aux besoins exprimés chez les consommateurs. Cette façon de faire s'avère intéressante pour la conception et la mise en marché de produits régionaux, artisanaux, distincts et innovants. Elle permet aux petites et moyennes entreprises dont les moyens sont limités de mettre en marché des produits de qualité et de tirer leur épingle du jeu ;
- Partager les équipements et les infrastructures de transformation entre entreprises de secteurs de productions distincts (canneberge-bleuet pour l'équipement de congélation et de séchage des fruits par exemple) peut offrir l'occasion de les rentabiliser et de se donner une marge de manœuvre financière plus confortable;
- Profiter de la nouvelle usine de traitement du canola à Bécancour pour étudier la possibilité d'augmenter cette production dans la zone agricole de la MRC ;
- Supporter l'abattoir multi espèces en opération à Bécancour et Saint-Grégoire de même que celui à Nicolet pour l'abattage d'oies. Ces nouveaux services peuvent ouvrir de nouvelles fenêtres pour la création de nouvelles entreprises agricoles sur le territoire de la MRC;
- La collaboration entre les transformateurs, les épiciers locaux et les restaurants est essentielle pour faire connaître et valoriser les produits transformés dans la MRC et donc une opportunité pour le secteur agricole et agroalimentaire d'augmenter leur présence sur le territoire;
- Mettre à profit le centre d'innovation (incubateur d'entreprises) en fonction dans le Centre du Québec et qui opère avec la participation de Citech agroalimentaire et l'UQTR en permettant aux petites entreprises de transformation qui cherchent à innover, d'utiliser leurs services. Cet incubateur bioalimentaire est en lien avec celui de La Pocatière qui est géré par le Centre de développement bioalimentaire du Québec inc. (CDBQ);

- Utiliser le Parc la Coulée d'érable ou une érablière privée pour mettre en place une vitrine technologique sur les sources d'énergie alternatives pour chauffer ses évaporateurs tout en faisant la promotion du territoire de l'Érable aux touristes et aux gens de la région en disposant d'une boutique et/ou d'un musée.
- Profiter du Réseau Agriconseil qui finance le développement de plan d'affaires;

### 3.2.4 Menaces

- La concurrence des produits venant d'autres régions du Québec et d'ailleurs dans le monde peut déstabiliser les marchés locaux;

### 1.2.5 Défis

**L'expertise et le leadership de ces grandes entreprises doivent servir de levier pour supporter de jeunes entrepreneurs à s'établir, à innover et à ajouter de la valeur à leurs produits en organisant, par exemple, du mentorat sur le territoire.** Ces entreprises constituent aussi des acteurs importants au niveau de la création de chaînes de valeur, de la création de nouveaux produits et le maillage de produits.

Dans le secteur de la transformation, un des défis à rencontrer est de créer une synergie autour des **grands transformateurs comme leaders** au sein de la communauté.

Un autre défi est de déployer une stratégie de production, de transformation et de mise en marché de produits de spécialité régionale.

Le défi est surtout de **soutenir les petites et très petites entreprises en coordonnant les services de soutien à la transformation** et si possible à améliorer l'offre de services en fonction des besoins de cette clientèle. Il faut aussi identifier de bons promoteurs.

## 4. La distribution alimentaire

Le maillon de la distribution et commercialisation est une étape cruciale du développement de nouveaux produits. Les agriculteurs et les agriculteurs transformateurs doivent donc eux-mêmes gérer ces activités et se positionner de façon stratégique sur les marchés.

La commercialisation en circuits courts (avec au maximum un seul intermédiaire entre le consommateur et l'agriculteur) représente une alternative pour répondre aux besoins d'un marché local et régional. Afin de stimuler cette alternative, le MAPAQ dispose d'un programme intitulé *Diversification et commercialisation en circuit court en région*.

Actuellement, la MRC de l'Érable compte sur son territoire quelques entreprises réalisant elles-mêmes une partie de la commercialisation de leurs produits. Selon la carte du MAPAQ intitulée « Producteurs qui ont des revenus provenant de l'autocueillette », 7 fermes accueillent directement chez elles les consommateurs lors de la saison des récoltes afin d'y pratiquer l'autocueillette. Pour leur part, les exploitations possédant un kiosque à la ferme sont au nombre de 24. Elles sont présentes dans toutes les municipalités de la MRC, mis à part Notre-Dame-de-Lourdes, mais davantage concentrées à Princeville (5), Sainte-Sophie-d'Halifax (4) et Inverness (4)<sup>48</sup>.

Afin de joindre un plus grand volume de consommateurs, certaines entreprises agricoles vendent leurs produits directement dans les marchés publics. Dans la MRC de l'Érable, neuf fermes exploitent ce canal de diffusion, dont 2 à Inverness, 3 à Saint-Pierre-Baptiste, 2 à Sainte-Sophie-d'Halifax, 1 à Saint-Ferdinand et 1 à Plessisville<sup>49</sup>. En 2009, deux marchés publics étaient mis à la disposition des producteurs sur le territoire de la MRC; un à Plessisville et un autre à Saint-Ferdinand.

Bien que les marchés publics fassent tranquillement leur apparition dans la MRC, **le défi qui se présente est de créer un mouvement de solidarité régionale qui favorise davantage la consommation des produits régionaux au sein des communautés de la région**. Les producteurs et les producteurs-transformateurs doivent établir avec leurs partenaires dont la MRC et le CLD, une stratégie de positionnement pour les marchés locaux et régionaux, dans un premier temps et, dans un second temps, cibler les

---

<sup>48</sup> MAPAQ, 2009, carte intitulée « Producteurs qui ont des revenus provenant de l'exploitation de kiosques »

<sup>49</sup> MAPAQ, 2009, carte intitulée « Fermes qui vendent dans les marchés publics ».

marchés provinciaux et d'exportation. Il est important dans ce contexte d'établir des indicateurs de résultats.

## **4.1 Diagnostic de la distribution**

### **4.1.1 Force**

- Des producteurs-transformateurs (53) est présent sur le territoire de la MRC;
- La vente à la ferme (kiosques et autocueillette) concerne 31 entreprises ce qui représente une base de départ pour explorer ce circuit court de commercialisation;
- Présence de marchés publics.

### **4.1.2 Faiblesses/contraintes**

- Les produits de la région sont peu vendus sur le territoire de la MRC;
- Faible solidarité pour favoriser l'achat de produits régionaux.

### **4.1.3 Opportunités**

- Profiter du programme *Québec dans votre assiette* pour le Centre du Québec pour faire la promotion des produits régionaux;
- Profiter du Réseau Agriconseil qui finance le développement de plan d'affaires pour les producteurs-transformateurs de même que la Mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité du MAMROT, et ceux de TRANSAQ pour la commercialisation (marketing, étiquetage, distribution, communication);
- Profiter du Programme diversification et commercialisation en circuits courts en région du MAPAQ.

### **4.1.4 Menaces**

- Les produits alimentaires d'importation sont de plus en plus présents sur le marché local et régional ce qui commande une plus grande maîtrise de la mise en marché et de la commercialisation des produits locaux et régionaux dans les secteurs qui ne sont pas sous gestion de l'offre, afin de concurrencer les produits importés. Le

consommateur retrouve aujourd'hui plus de 30 000 produits en épicerie et 18 000 nouveaux produits alimentaires arrivent sur le marché québécois chaque année<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup> Conseil Canadien de la Distribution Alimentaire (CCDA).



## 5. L'agrotourisme et le tourisme rural

### 5.1 Portrait général

« L'agrotourisme est une activité complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte »<sup>51</sup>. Cette activité constitue un apport économique à la ferme.

Le tourisme rural est un concept plus large qui met les touristes en contact avec le milieu rural, ses paysages et ses communautés, fait connaître les produits, mais sans qu'un contact soit nécessairement établi avec les agriculteurs. Une fromagerie qui achète son lait des agriculteurs pour le transformer et vendre le fromage aux touristes de passage serait une organisation favorisant le tourisme rural. La MRC offre des attraits touristiques en lien avec son paysage, sa nature (lacs pour la pêche), son bâti et sa communauté rurale qu'elle pourrait faire connaître au moyen d'une stratégie marketing.

### 5.2 Portrait du Québec

Au Québec, l'agrotourisme était pratiqué par 534 producteurs en 2005. À ce nombre s'ajoute 800 producteurs et entreprises connexes, lesquels gravitent autour de l'agrotourisme et complètent l'offre agrotouristique de la province<sup>52</sup>. L'agrotourisme est principalement concentré dans les régions limitrophes des grands centres urbains. Les Laurentides (16 %), la Montérégie (15 %), les Cantons-de-l'Est (11 %), Chaudière-Appalaches (9 %) et Lanaudière (9 %) accueillent la plus forte concentration d'agrotourisme<sup>53</sup>.

Les activités proposées aux visiteurs sont variées. Elles prennent la forme de dégustations, visites libres, mini-ferme, observations nature et faune, randonnées pédestres, visites de jardins et raquettes, pour n'en nommer que quelques-unes. Malgré cette diversité, une tendance se maintient. En fait, 91 % des fermes offrent la visite des

---

<sup>51</sup> MAPAQ, 2003.

<sup>52</sup> Zins Beauchesne et associés, 2006.

<sup>53</sup> UPA, 2008.

lieux et l'animation, alors que la promotion et vente de produits agricoles et transformés sont réalisées dans 85 % des entreprises agrotouristiques<sup>54</sup>.

Les productions végétales demeurent le principal créneau des entreprises agrotouristiques, avec 66 %. Les productions animales et les produits ou aliments transformés représentent pour leur part, 45 % et 42 % respectivement des fermes agrotouristique du Québec<sup>55</sup>.

Le Québec compte plus d'une trentaine de circuits agrotouristiques qui aident à promouvoir et faciliter la mise en marché des produits du terroir<sup>56</sup>. 26,6 % de la population adulte québécoise visite au moins une entreprise agrotouristique par année. Chez les entreprises agrotouristiques, 39 % d'entre elles ont des activités sur quatre saisons et 59 % des producteurs déclarent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 75 000 \$.

### **5.3 Portrait du Centre-du-Québec**

Selon l'enquête téléphonique auprès des entreprises agroalimentaires de la MRC de l'Érable faisant de la vente directe aux consommateurs ou accueillant des visiteurs réalisée par le CLD de l'Érable en 2009, le Centre-du-Québec compte sur son territoire 31 entreprises de type agrotouristique sur un total de 3 448 entreprises agricoles. Il s'agit d'un secteur d'activité en pleine expansion : 40 % des entreprises agrotouristiques interrogées ont moins de trois ans d'existence.

La majorité des entreprises agrotouristiques de la région se spécialisent dans la production végétale. Les fruits et légumes dominent avec 23 % alors que les produits de l'érable représentent 18 % des produits agroalimentaires destinés à la clientèle touristique.

Quant aux revenus générés par les activités agrotouristiques, les résultats suivants ont été compilés :

- 16 entreprises dégagent moins de 30 % de leurs revenus avec l'agrotourisme.
- Huit d'entre elles soutiennent obtenir entre 10 et 30 % de leurs revenus grâce à ce secteur d'activité,
- alors que l'agrotourisme représente moins de 10 % des recettes de huit autres entreprises.

---

<sup>54</sup> Zins Beuchesne et associés, 2006.

<sup>55</sup> Zins Beuchesne et associés, 2006.

<sup>56</sup> Les Affaires. Édition du 11 au 17 juillet 2009. Pages 8-10

- 36 % des entreprises qui ont répondu à l'enquête affirment que l'agrotourisme génère plus de 51 % de leurs revenus annuellement.

Bien que les propriétaires comptent sur le bouche à oreille pour promouvoir leurs entreprises agrotouristiques, 64 % d'entre eux adhèrent à des organismes de tourisme en plus de faire partie, à 32 %, d'un circuit ou d'une route touristique de la région. Cela leur permet de rejoindre une plus large clientèle. De ce fait, 49 % de la clientèle des fermes agrotouristiques provient du Centre-du-Québec, alors que les autres régions du Québec fournissent 40 % des visiteurs. Pour leur part, les Européens constituent 7 % de la clientèle agrotouristique de la région, tandis que les autres provinces du Canada représentent seulement 2 % des touristes des fermes interrogées.

#### **5.4 MRC de l'Érable**

Huit entreprises agrotouristiques sont présentes sur le territoire de la MRC dans 6 municipalités distinctes :

Princeville	- Verger des Bois-Francis
	- Jardinerie F. Fortier
Sainte-Sophie d'Halifax	- La Ferme Entre Deux Pays
	- Jardinerie F. Fortier
Plessisville	- Association de chasse et pêche
Saint Ferdinand	- Les Jardins de vos Rêves
Saint-Pierre-Baptiste	- Ferme Ryvona
Inverness	- La Petite Virée

Source : MAPAQ 2009

#### **5.5 Diagnostic de l'agrotourisme**

##### **5.5.1 Forces**

- Le Québec compte plus d'une trentaine de circuits agrotouristiques sur son territoire. Ceux-ci peuvent inspirer le développement d'un circuit propre à l'identité du territoire de l'Érable;
- La MRC de l'Érable se situe à proximité d'un grand centre urbain comme Québec, ce qui offre une clientèle potentielle pour les entreprises agrotouristiques et le tourisme rural;

- **La canneberge ainsi que l'érable constituent des éléments identitaires importants;**
- La MRC a identifié formellement une aire de développement agrotouristique favorable à une concentration de l'offre et bénéficiant de la proximité d'une grande zone de villégiature.

### 5.5.2 Faiblesses/contraintes

- Une forte proportion (40 %) des entreprises agrotouristiques de la région ont moins de trois ans d'existence.

### 5.5.3 Opportunités

- En plus d'utiliser les atouts et les avantages qu'offre la production de la canneberge et de l'acériculture, **l'exploitation du secteur des productions animales doit avoir sa place dans une stratégie de développement de l'agrotourisme et du tourisme rural pour la MRC.** Plus de 56 % des fermes sont en productions animales, ce qui présente des alternatives pour mettre en valeur les pâturages, et l'ouverture qu'ils offrent sur les paysages en plus d'offrir des activités que la majorité des entreprises agrotouristiques du Québec n'offre pas car elles exercent leurs activités principalement en mettant de l'avant les productions végétales. Voilà un scénario pour stimuler l'offre agrotouristique et se démarquer de la concurrence;
- La géographie de la MRC possède un fort potentiel de développement agrotouristique. L'aspect pittoresque des Appalaches est un point distinctif de ce territoire ;
- La création d'une chaîne de valeurs des personnes et des réseaux en lien avec l'industrie du tourisme pourrait être bénéfique pour l'enrichissement collectif de la MRC (agriculteur-MRC-CLD-tourisme Centre du-Québec);
- La production et la transformation des produits laitiers, la culture et la transformation des petits fruits, la culture de la canneberge et les érablières sont des produits d'appel d'une grande richesse pouvant être utilisés collectivement à des fins agrotouristiques. Valoriser l'agrotourisme par l'entremise de ces productions permettrait de démontrer la vitalité du milieu et inciter les touristes à découvrir les produits et le territoire de la MRC ;

- Les sites touristiques déjà en place représentent un bon moyen à utiliser pour faire connaître le milieu rural et ses services en tourisme (ex. : les gîtes touristiques, séjour à la ferme, table champêtre, équitation, marché public, etc.) ;
- L'écotourisme et le tourisme d'aventure peuvent être en lien avec l'offre de services touristiques en milieu rural.

#### **5.5.4 Menaces**

- L'agrotourisme ne génère qu'une faible partie des revenus à la ferme. Présentement, vivre de l'agrotourisme est tout un défi pour une entreprise. Cette activité est pratiquée à temps partiel et les entrepreneurs doivent donc obtenir une source extérieure de revenu, ce qui peut occasionner une surcharge de travail et des conflits d'horaires à l'occasion.

#### **5.5.5 Défis**

Un des défis à relever est de faire en sorte que l'agrotourisme et le tourisme en général soient soutenus dans la zone agricole et que ces secteurs d'activités participent à la richesse des communautés en misant sur la valeur des produits distinctifs, un plan promotionnel stratégique et un soutien moral, financier et organisationnel à la hauteur des objectifs poursuivis.

L'agrotourisme peut être une occasion de nouvelles activités et de nouvelles implantations en zone agricole.

## 6. La relève agricole

C'est bien connu, le nombre de fermes est en diminution au Québec et leur taille moyenne s'accroît continuellement. Cette tendance s'observe depuis déjà quelques décennies dans la quasi-totalité des pays industrialisés. La MRC de l'Érable n'y fait pas exception.

En parallèle, la valeur des actifs agricoles a connu des augmentations importantes. Aussi, l'exploitation d'une entreprise agricole exige aujourd'hui, non seulement beaucoup plus d'actifs productifs qu'auparavant (animaux, terre, quota), mais par surcroît des actifs dont la valeur est plus élevée que jamais.

Cette capitalisation à la hausse des fermes et l'endettement qui en résulte peuvent présenter des barrières de plus en plus contraignantes pour le jeune qui projette de prendre la relève dans une exploitation existante (majoritairement à l'intérieur du cadre familial) et, à plus forte raison, pour celui ou celle qui aspirent à démarrer une nouvelle entreprise agricole (majoritairement hors du cadre familial), alors que son patrimoine financier personnel et les garanties qu'il lui est possible de procurer à ses créanciers sont normalement limités en début de carrière.

Devant le portrait sombre qui est souvent dépeint de l'agriculture, des barrières financières de plus en plus difficiles à franchir, pourquoi et comment s'investir en agriculture quand on a vingt ou trente ans ?

Le taux de renouvellement des générations (le nombre d'agriculteurs de moins de 35 ans ÷ les agriculteurs de plus de 55 ans) en 2006 est de 35 % et ne cesse de décroître au Québec<sup>57</sup>. Il y a donc un agriculteur sur trois qui est actuellement remplacé et si la tendance se maintient, il y aura moins de 10 000 fermes au Québec en 2040.

### La relève sur le territoire de l'Érable

Actuellement, 11,5 % des fermes de la zone agricole de la MRC de l'Érable déclarent avoir une relève assurée. Sur l'une des cartes de l'atlas produit en annexe, les fermes pour lesquelles une relève semble présente ont été identifiées. L'âge moyen des exploitants se situant à plus de 50 ans, on peut convenir que la relève est ici comme dans beaucoup de régions du Québec un enjeu de développement majeur.

---

<sup>57</sup> Diane Parent. L'agriculture ne peut faire l'économie de l'établissement hors du cadre familial. Université Laval. FSAA.

L'agriculture constitue un secteur d'emploi et une opportunité d'affaires. Le recrutement d'une relève compétente, formée et intéressée s'avère un enjeu fondamental de ce plan.

Au premier chef, la consolidation de l'industrie laitière, la base de l'économie agricole, en dépend. Il importe de rechercher des entrepreneurs et un mode de capitalisation qui leur permette de prendre place.

Par ailleurs, cette relève constitue à tous points de vue une opportunité de nouvelles implantations en zone agricole en fonction de la transition entre les exploitants actuels et cette relève.

## 7. Organisation des services

Au plan de **l'organisation des services** offerts aux entreprises du secteur agricole et agroalimentaire, la zone agricole de la MRC de l'Érable est bien servie (voir organigramme suivant). En effet, plus de cinquante organisations et entreprises publiques, parapubliques et privées interviennent auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC dont plus d'une vingtaine œuvrent directement sur le territoire de la MRC. Ces entreprises et organisations sont aux services des entreprises et des entrepreneurs et offrent de services de nature diverse. L'organigramme établi pour le besoin de ce diagnostic est divisé en huit secteurs de services qui regroupent chacun plusieurs entreprises et organisations:

- Innovation, développement (6);
- Transformation et commercialisation (8);
- Expertise et support-conseil (11);
- Financement (9);
- Formation et développement des compétences (6);
- Agrotourisme (7);
- Administration et gestion (6).

Le nombre d'organismes et d'entreprises de services n'est pas une garantie de qualité si aucune coordination et synergie dans l'offre de ses services n'est en place. L'organigramme de la page suivante est en place, mais n'est pas systématiquement coordonné.

La clientèle située sur le territoire de la MRC doit connaître l'offre de ce réseau de services et donc en être informée afin qu'elle puisse de se diriger facilement vers ceux qui répondent à ses besoins. Elle ne dispose pas d'un guichet unique qui lui donne accès à l'ensemble des services

Le nombre d'organisations en cause ici pose donc un défi d'organisation et de cohésion dans l'action. **Le défi demeure donc pour la MRC et ses partenaires de créer une synergie horizontale et verticale entre les nombreuses organisations et entreprises afin d'assurer que tous et toutes participent activement à l'évolution et au développement des entreprises présentes sur le territoire de la MRC.** Dans la mesure du possible, un guichet unique canalisant les interventions auprès des entrepreneurs existants ou nouveaux sera de nature à favoriser de nombreux établissements en zone agricole.



Organigramme.